

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 23 Avril 1903

Vol. XXXVI.—No. 43

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtie entre l'hôtel Weidon et la pharmacie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la grand-rue.

Dr L. J. Bellivau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau dans la bâtisse Adam Tait, Grand'Rue.
Résidence à l'Hôtel-Weidon, où on le trouvera la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau : Première porte à l'Est de la pharmacie Deacon.
Résidence : rue St-Joseph.

SHÉDIAC, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque

Ancien bureau du Dr Landry
RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr F. A. Richard

(Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal)

CHATHAM, N. B.

Bureau : Bâtisse B. Morin, coin des rues Duke et Canard.
Consultation à toute heure.
1er août 1900—ac

Dr F. W. Tozer,

Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal.

MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
KINGSTON, COMTE DE KENT

Consultation à toute heure.
10 sept 1900

W. A. Russell,

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.,

SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

McInerney & Robidoux,

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. McINERNEY. FERD. J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenault,

VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,

Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter

NEIL McQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

P. D. LeBLANC,

ORFÈVRE ET BIJOUTIER,

Répare Montres, Horloges, Bijouteries de toute espèce. Tout ouvrage garanti, prix modérés. N'oubliez pas la place, en face du magasin O. M. Melanson & Cie, Shédiac, N. B.
28 juin 1902—ac

Législature du Nouveau-Brunswick

Séance du 14 avril.

Le bill no. 8, autorisant le gouvernement à renvoyer les commissaires des licences d'auberges avant l'expiration de leur terme d'office et les habitants de Beresford à empêcher l'octroi de licences pour la vente en gros aussi bien que pour la vente en détail, est adopté en comité.

Le bill no. 5, définissant quels sont ceux qui ont le droit de voter sur l'incorporation d'une ville, et le bill no. 3, autorisant la municipalité de Victoria à émettre pour \$8,000 de débetures, sont adoptés en comité général.

L'hon. M. Pugsley, en l'absence du premier ministre, propose les résolutions dont il a été donné avis au sujet des réclamations provinciales à l'occasion des pêcheries et de la sentence d'arbitrage d'Halifax. Les pêcheries côtières appartiennent aux provinces, et c'est pour ces pêcheries que le gouvernement d'Ottawa a reçu \$4,500,000 des Américains; les provinces ont donc droit à chacune leur part de cette somme, et à l'intérêt de cette somme depuis que le gouvernement d'Ottawa l'a reçue. Il ne croit pas que le gouvernement d'Ottawa cesse de donner des primes aux pêcheurs s'il est obligé de rembourser ce capital aux provinces, mais s'il venait à cesser ses encouragements, le gouvernement de la province verra, si elle reçoit les deux millions qu'elle réclame, à ce que les pêcheurs reçoivent plus même que ce qu'ils reçoivent présentement chaque année.

M. Clarke dit que la question de propriété fut discutée dans le temps par le parlement; il avait été décidé que cette somme ne pouvait être payée aux provinces et alors le gouvernement d'Ottawa prit le parti d'en distribuer l'intérêt aux pêcheurs des provinces maritimes au moyen de primes. Le débat est ajourné à demain.

La chambre se forme en comité sur un bill concernant la ville de Woodstock, lequel décrète que cette ville devra payer la septième partie des cotisations du comté de Carleton pour les fins de comté et scolaires.

M. McKeown présente un bill concernant la ville de St Jean et la chambre s'ajourne.

Séance du 15 avril.

M. LaBilloy répond à la demande d'informations de M. Glazier au sujet du pont de Woasis.

En réponse à M. Fleming, le secrétaire provincial donne lecture du contrat passé entre le bureau d'éducation et C. Flood & Sons, de St Jean, pour la publication des livres d'écoles.

Plusieurs bills sont présentés et des requêtes lues.

L'hon. M. Tweedie dit que la cause de la redistribution de la représentation sera entendue lundi prochain par la cour suprême du Canada.

M. Clarke continue le débat sur les pêcheries et termine son discours en proposant l'addition d'une clause à la résolution déclarant que si la réclamation est reconnue et payée le gouvernement devra s'assurer que les autorités d'Ottawa continueront à protéger les pêcheries et à encourager les pêcheurs comme par le passé.

M. Burns est d'avis que l'argent des pêcheries appartient aux provinces, et il ne craint pas que le gouvernement d'Ottawa discontinue les primes de pêche. Il est en faveur de la résolution.

M. Loggie n'est pas opposé à la réclamation, mais il ne croit pas à propos d'insister sur le paiement de la réclamation tant que les provinces ne seront pas prêtes à assumer la responsabilité de maintenir et d'encourager les pêcheries.

L'hon. M. Tweedie dit que la loi est en faveur de nos réclamations et le devoir du gouvernement et de la législature est d'obtenir ce qui appartient à la province.

M. Hazen dit que l'amendement est juste et équitable, et le gouvernement devrait l'accepter.

M. Morrison, M. Hill, M. Pugsley prennent successivement la parole et le vote est pris.

Pour l'amendement—MM. Hazen, Fleming, Smith, Grimmer, Clarke, Morris, Glasier, Loggie, Hart et Morrison—10.

Contre—Hons. MM. Tweedie, Pugsley, Dunn, LaBilloy, Farris, Sweeney, Hill, Whitehead, Copp, Scovil, Jones, Carpenter, Campbell, Gogain, Barnes, King, Ryan, Ruddick, Tweeddale, Purdy, Young, Lantalum, Burgess, Legère et Clair—25.

La résolution principale est adoptée sur la même division, mais renversée.

Echos de l'Île du P-Edouard

M. Nicolas Gallant est mort subitement à Morell le 12 avril.

M. Geo. W. Simpson, de Bay View, député du 1er district de Queens, a été assermenté jeudi dernier comme membre du conseil exécutif provincial, en remplacement de feu l'hon. Malcolm McDonald, en son vivant de Georgetown.

Une mort subite a enregistré à Summerside. Le 11 avril, Simon Sonier, engagé de ferme chez l'hon. R. C. McLeod, tombait mort raide à la porte de la grange à son retour de la ville. Il s'était affaissé sous le coup d'une syncope du cœur. Il n'était âgé que de 47 ans, et depuis 15 ans était à l'emploi de M. McLeod qui l'estimait beaucoup à cause de sa vaillance et de sa fidélité. Il laisse une épouse et dix enfants. Ses funérailles ont eu lieu le 13 à l'église St-Paul de Summerside, les membres de l'union ouvrière, dont le défunt faisait partie, précédant le cortège funéraire.

Le lendemain de Pâques il y a eu une grande assemblée publique à Tignish pour protester contre la diminution du nombre des représentants de l'île à la chambre des communes. Chacun avait oublié ses couleurs politiques pour l'occasion, et libéraux et conservateurs s'étaient donné la main dans une commune pensée: empêcher si possible l'amointrissement de la représentation insulaire à Ottawa. On remarquait entr'autres MM. Edward Hackett, M.P., J. H. Bell, Capt. Jos. Read, M.P.P., le Dr P. C. Murphy, le Dr Wickham, etc.

De longues résolutions protestant d'abord contre toute réduction, et ensuite contre la réduction de la représentation du comté de Prince, ont été unanimement adoptées.

Les convois du chemin de fer de l'île circulent d'après l'horaire du printemps depuis le 15 avril. Le convoi express no. 1 part de Charlottetown à 8h. 25m. du matin et arrive à Summerside à 10h. 35m. Le convoi express no. 2 part de Summerside à 6h. 50m. du soir et arrive à Charlottetown à 9h. Le convoi no. 3 part de Summerside à 7h. du soir et arrive à Tignish à 10h. 10m. Le train no. 4 part de Tignish à 6h. du matin et arrive à Summerside à 9h. 10m. Le convoi no. 5 part de Charlottetown à 3h. 25m. de l'après-midi et arrive à Summerside à 6h. 25m. Le convoi no. 6 part de Summerside à 11h. 10m. du matin et arrive à Charlottetown à 2h. 10m. Le convoi no. 11 part de Summerside à 10h. 55m. de l'avant-midi et arrive à Tignish à 3h. 45m. de l'après-midi. Le convoi no.

12 part de Tignish à 1h. 10m. de l'après-midi et arrive à Summerside à 5h. 55m.

Une nouvelle tragédie vient de s'ajouter au brutal assassinat du fermier Stewart que nous avons rapporté dans notre dernière feuille. Dans l'île comme ailleurs, il semble que les crimes marchent par paires. Cette fois, c'est à Bonshaw que la scène se passe. Il y a eu dimanche huit jours, c'est à dire le 12 avril, les chiens de John McQuarrie sortaient d'une touffe de buissons traînant ce que les gens prirent d'abord pour une partie de la carcasse d'un animal. Un peu plus tard l'un d'eux rentra au logis avec la tête d'un enfant nouveau-né. La nouvelle se répandit promptement—et l'on se mit en frais de trouver la solution du mystère qui entourait ce lugubre événement. Les soupçons se portèrent immédiatement sur une veuve, Mme Archibald McNeill, qui après avoir donné le jour à un enfant, l'aurait jeté dans les broussailles. Elle fut arrêtée dès mardi, aux environs de Charlottetown, où elle cherchait à se cacher.

Il y a quelque temps, un journal libéral, le Guardian, rédigé par M. McCready, accusait l'hon. M. Whear, membre de la législature et du gouvernement Peters, d'être l'agent salarié de compagnie de salaisons de lard de Charlottetown, et d'avoir favorisé indument cette compagnie au détriment de la province. M. Whear s'indigna en chambre contre ces accusations, souleva une question de privilèges et demanda un comité d'enquête. Le comité fut nommé, et l'hon. M. Rogers, membre du même gouvernement, fut désigné pour le présider. Le comité s'assembla et somma le journal incriminé de comparaître. M. McCready se rendit à la sommation, refusa de rétracter un mot de ce qu'il avait avancé, et protesta contre la présence d'un collègue de M. Whear à la présidence du comité. Celui-ci passa outre, paraissant déterminé à venger la réputation de M. Whear et à punir sévèrement son accusateur. Voulaient-ils intimider M. McCready? Était-on sérieux? Il serait difficile de le dire. Mais voilà qu'un bon jour de la semaine dernière, le président du comité revient pieusement devant la chambre avec l'aveu qu'après s'être rassemblé plusieurs fois, sans toutefois commencer l'examen de l'affaire, il avait découvert qu'il n'était pas autorisé à examiner les témoins sous serment. Et là-dessus le premier ministre propose humblement que le comité soit dissous.

Le chef de l'opposition complimenta le comité sur la discrétion dont il faisait preuve en sortant, avec l'accusé, de l'impasse où tous deux s'étaient aveuglément fourrés.

Piqué au vif, M. Whear a déclaré que l'affaire n'en resterait pas là; il a le droit—et le devoir aussi, pouvons-nous ajouter—de venger son caractère, et il va le faire, dit-il, en instituant des procédures légales contre ses accusateurs. Qui vivra verra.

Massacre en perspective

Berlin, 15 avril.—Une dépêche de Constantinople à la "Gazette de Cologne" annonce comme imminent un massacre de Bulgares à Constantinople, qui rappellerait le massacre historique des Vêpres Siciliennes. Les casernes et tous les édifices publics sont fermés et gardés. Les attachés militaires des légations et des ambassades sont partis ou sont sur le point de laisser la ville pour l'intérieur. On ignore l'objet de leur voyage.

Le nom des Vêpres Siciliennes a été donné au massacre des Français en Sicile le lundi de Pâques, 30 mars 1782.

le signal du massacre avait été la cloche sonnait les vêpres.

Les demandes de la Russie

Une dépêche de Belgrade au "New Free Press" rapporte que la Russie exige de la Turquie une indemnité de \$250,000 pour la famille de M. St-Cherbin, conseil russe à Mitrovitza, qui a été tué par un soldat albanais. La Turquie a fait élever une chapelle sur la scène du meurtre, et elle a envoyé 20,000 hommes de troupes anatoliennes contre les Albanais.

Il sera pendu

Il est rumeur que la Porte a admis la nécessité de faire pendre le soldat albanais qui a fait feu sur M. St-Cherbin et l'a tué; ce soldat purge maintenant une sentence de 15 ans d'emprisonnement pour ce crime; mais cette sentence a été prononcée avant la mort du consul russe, lequel a survécu quelques jours à l'attentat.

Des atrocités

Londres, 15 avril.—Le correspondant du "Times" à Constantinople, annonce que la situation à Monastir est on ne peut plus critique, meurtres, pillage, incendies, atrocités de toutes sortes à l'ordre du jour; les soldats turcs, bulgares et albanais sont les auteurs de ces crimes. Les Bulgares ont totalement détruit un petit village peuplé exclusivement de musulmans.

On a commis les derniers outrages sur le corps des malheureuses femmes. Puis le feu a été mis au village.

On a même trouvé une femme empaillée dans les ruines.

Hilmi Pasha, l'inspecteur général turc est optimiste. Il déclare que la question albanaise est réglée et ne causera plus d'anxiété. Le désordre a été causé par une faction peu nombreuse et ignorante, dit-il, et la révolte n'a nullement été générale.

Les 20,000 hommes de troupes que le gouvernement turc a envoyés, sont campés près de Mitrovitza, prêts à écraser la révolte.

Dans les cercles diplomatiques, à Constantinople, on craint que Hilmi Pacha soit optimiste.

BIEN EMBARRASSÉ.

Si l'on n'avait pas le BAUME RHUMAL, comment chasserait-on les rhumes si faciles à attraper?

HAUSSE DE LA MELASSE.—Le prix de la melasse vient de subir une hausse considérable. La melasse qui se vendait 10 cts aux Barbades il y a quelques jours est maintenant coté à 18 cts le gallon. Ce qui en porte le prix à 36 cts à St-Jean. La récolte de la canne à sucre est bien maigre cette année. Elle ne produira cette année que 15,000 tonnes contre 42,000 l'an passé. Le même état de choses existe à Porto-Rico.

FÊTE DES ARBRES.—M. l'inspecteur d'écoles George Smith, du district d'inspection no. 2, a fixé conformément aux termes de la loi, la fête des arbres au vendredi, 1er mai. Il attire également l'attention des instituteurs sur les préparatifs à faire pour la fête de l'Empire, qui tombe le 22 mai cette année.

EN BAISSE.—Il y a eu une grosse baisse dans les stocks à New York la semaine dernière et un journal porte à soixante-quinze millions de dollars la diminution des valeurs. Ce qui veut dire que bien des spéculateurs ont essayé de lourdes pertes s'ils n'ont pas été complètement ruinés.

Pour Guérir le Rhume en un jour
Prenez les Pastilles Laxatives au Bromure de Quinine. Tous les drageais remboursent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E.W. Grove, sur chaque boîte. 25c.—22 déc. 02—1

The Red Rose

La sorte de Thé qui convient à la majorité des gens

PACIFIQUE CANADIEN
Du 15 Février au 30 Avril 1903.

Taux Spéciaux pour les Colons

ALLANT A TOUS POINTS DE LA COTE NORD DU PACIFIQUE ET AU KOOTENAY.

De Shédiac

A NELSON, B. C.
TRAIL, B. C.
ROSSLAND, B. C.
GREENWOOD, B. C.
MIDWAY, B. C.
VANCOUVER, B. C.
VICTORIA, B. C.
NEW WESTMINSTER, B. C.
SEATTLE & TACOMA, WASH.
PORTLAND, ORE.

Taux proportionnels entre tous autres points. Aussi à tous points du Colorado, Idaho, Utah, Montana, Washington et Californie.

Pour plus de détails s'adresser à un agent de billets ou écrire à

C. B. FOSTER,
D.P.A., C.P.R., ST-JEAN, N. B.

LA MODE
— ET —
Ses Attractions

OUVERTURE ECLATANTE DE LA SAISON DU PRINTEMPS

CHEZ

Mme D. J. Doiron
Shédiac.

Grand assortiment de Chapeaux pour Dames venant des meilleurs fabricateurs de Paris, Londres et New-York, et garnis à St-Jean, chez Manchester, Robertson & Allison, sous la direction de Mlle Marie Bourque.

Notre exposition, cette année, est appelée à créer toute une sensation chez les Dames.

SAMEDI, le 4 AVRIL,

notre salon de modes sera ouvert au public. Les Dames sont cordialement invitées à venir nous voir. Nous y avons joint l'utile à l'agréable. Ce sera un régal pour les yeux.

D. H. LEGER,
NCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT
GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la maille recevra une prompte attention. Pour plus ample information adresser à l'hôtel Riverside, Shédiac, 14 février 1900.

JACOB H. HEBERT,
ENCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND,
SHEDIAC, N. B.

à tout lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention. Ceux qui voudront se voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi. Shédiac, 14 février 1900.

Établi en 1867

ATELIER DE
Marbre et Granit
DE WESTMORLAND.

T. F. SHERARD & SON,
Moncton, N. B.

Tout ouvrage de cimetière, tombe ou monument, exécutés avec goût et promptitude. 25 avr 03—la

Olivier C. Goguen,
ORFÈVRE-BIJOUTIER,
BOUCTOUCHE, N. B.

(Bâtisse de M. Edouard Richard, barbier)

Répare montres, horloges, bijoux, ainsi que les bicyclettes, etc., avec ponctualité et à prix raisonnables.

Tient un bon assortiment de Montres et Horloges de tout genre. Venez voir en personne ou écrivez pour des. Envoyez vos commandes pour Horloges et Montres. Je puis vous en vendre de n'importe quelle sorte. Dans quelques jours j'aurai un assortiment complet de superbes Lunettes, Verres à Lunettes et Montres.

9 nov.—3m En face du bureau de poste.

O. M. Melanson & cie
Paieront toute espèce de grains les plus hauts prix argent comptant.

A nos abonnés

Un bon nombre se sont rendus à nos précédents appels et se dé leurs redevances. Un plus grand nombre n'ont pas encore donné signe de vie, et nous attendons leurs remises avec impatience.

Nous profitons de l'occasion pour remercier ceux qui ont pris la louable habitude de payer d'avance et régulièrement; nous remercions également ceux qui paient dans le cours de l'année, sans que nous ayons la peine de leur demander.

Quant à ceux qui nous font attendre des mois et des années, nous nous contenterons aujourd'hui de leur demander s'ils ne se sentent pas quelque malaise au cœur chaque fois que le Moniteur leur arrive et leur apporte le pain intellectuel qui les instruit, les intéresse et les amuse. S'ils comprennent une bonne fois combien leur négligence nous est préjudiciable et embarrassante, ils prendraient la ferme résolution de ne plus jamais rester en arrière et la mettraient à l'instant à exécution.

Voyons, amis, réveillez-vous, et envoyez au Moniteur, par la maille, les quelques chelins qu'il vous demande en retour des sacrifices journaliers qu'il s'impose à votre intention.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes

Paraît le jeudi de chaque semaine

Abonnement
Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance
On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année

Annances
Première insertion, 10c. par ligne
Pour chaque insertion subséquente, 5c. par ligne
Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables

FERD. ROBIDOUX,
Éditeur-propriétaire,
Shédiac, N. B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 23 AVRIL 1903

On vient de trouver de riches gisements de Copper à l'île de Grand Manan. Dernièrement on a trouvé une tonne de copper pesant 74 livres.

On mande d'Ottawa que le département des pêcheries étudie en ce moment la question de la conservation de l'industrie du homard dans les Provinces Maritimes, où depuis quelques années l'approvisionnement du homard semble décliner.

A une assemblée du bureau de direction de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, tenue la semaine dernière à Montréal, M. George V. McInerney, C. R., de St-Jean, N. B., fut unanimement choisi Grand Syndic en remplacement de M. P. J. O'Keefe, décédé dernièrement.

Plusieurs délégués, entr'autres M. James D. Phinney et M. Whitehead, M. P. P., sont partis de St-Jean et Frédéricton pour aller combattre le bill de la compagnie de la chaussée de Winding Ledges. Il semble qu'au Madawaska tout le monde à peu près est en faveur du projet tandis qu'en bas du Grand Sault tout le monde est contre. Mais l'hon. M. Costigan soigne les intérêts de sa région, et ses adversaires auront du fil à retordre.

Le Nouveau-Brunswick envoie deux instituteurs au sud-africain. Notre province y est déjà représentée par plusieurs pédagogues depuis un an. Nous nous sommes laissés dire que des instituteurs catholiques se sont présentés l'an dernier pour aller au sud-africain, et qu'après avoir passé les examens de capacité voulus, on les a refusés parcequ'ils étaient catholiques. L'égalité est une belle chose dans les dissertations de rhétorique, mais dans la pratique, elle n'est guère en usage.

Une encyclique du pape a été lue dimanche, à la cathédrale de la Havane. Ce document pourvoit à la formation de deux nouveaux diocèses, dans ceux de La Havane et de Santiago.

Ces derniers étant beaucoup trop vastes, leur division s'imposait.

L'encyclique se termine comme suit: "Que tous ceux qui sont dans les ordres sacrés s'abstiennent entièrement de toute ingérence dans les affaires politiques. L'homme qui veut être soldat de Dieu ne doit pas se mêler des choses du siècle.

Le président Roosevelt, à l'occasion du 25e anniversaire de l'avènement de Léon XIII au trône de St Pierre, a envoyé au cardinal Gibbons une prière de le faire parvenir à sa sainteté un magnifique cadeau qui consiste en dix vo-

lumes richement reliés contenant tous les messages et discours officiels des présidents de la république des Etats Unis depuis Washington jusqu'à nos jours.

Ce cadeau qui sera certainement très apprécié par Léon XIII a été remis par le cardinal Gibbons, à un prêtre qui s'est embarqué à New York, sur le "Luguria" à destination de Naples. Ce prêtre est également porteur de lettres autographes du président Roosevelt et du cardinal Gibbons, et, ainsi que les volumes, et les remettra à sa sainteté aussitôt après son arrivée à Rome.

Léon XIII n'a pas de royaume temporel, mais il n'en paraît pas moins le roi le plus respecté et le plus aimé de la terre. Le président Roosevelt, en faisant remettre au Souverain Pontife un cadeau de grande valeur, à l'occasion de son dernier jubilé, montre de nouveau son grand sens politique et son respect pour la religion.

Sir Oliver Mowatt, lieutenant-gouverneur d'Ontario, malade depuis quelques semaines, est décédé dimanche matin à l'âge de 82 ans et 9 mois. On lui a fait des funérailles d'Etat hier.

Sir Oliver Mowat, connu sous le nom de "Grand Old Man" d'Ontario, autre fois sous le nom de "The Little premier" occupe une place particulièrement dans les annales du gouvernement représentatif. Il a été premier ministre de sa province depuis octobre 1872 jusqu'à juillet 1896, alors qu'il démissionna volontairement pour entrer dans le cabinet de sir Wilfrid Laurier. Dans aucun autre pays où le gouvernement représentatif a été adopté un homme n'a détenu le pouvoir pour une période aussi longue, soit 24 ans.

Sénateur Domville

Le siège ci-devant occupé par feu le sénateur Gilmore, du comté de Charlotte n'a pas eu le temps de refroidir. Le col. Domville, ex-député du comté de Kings, a été nommé et a pris son siège lundi, juste une semaine après la mort de son prédécesseur.

Quand il s'agit de nommer un Acadien, les choses ne marchent pas aussi rondement que cela. Les messages d'amour du présent gouvernement d'Ottawa ne nous parviennent qu'en temps d'élection. Le scrutin fini, nous n'existons plus, pour les ministres fédéraux du jour.

Correspondance.

M. le Rédacteur,

Mes lecteurs n'ont pas perdu de vue, j'espère, le point essentiel de cette étude, à savoir: que l'éducation générale des Acadiens doit se faire en français jusqu'au jour où ils posséderont assez bien la langue anglaise pour s'en servir couramment: et que l'anglais pour eux une langue étrangère, ils doivent l'apprendre à part et n'en point faire le ministre de leurs pensées, ce qui leur est impossible du reste.

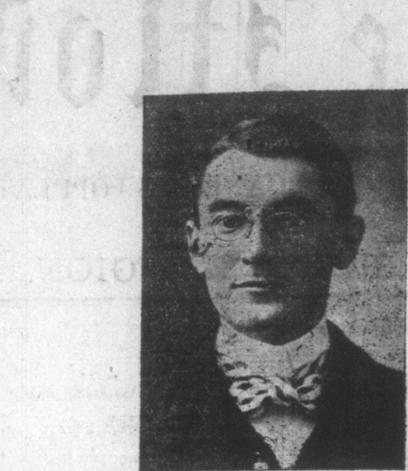
Il semble que la méthode la plus effective soit la directe. En effet, elle est inductive et pratique. Inductive, elle prendra pour base la langue étrangère—parce qu'on ne se sert en réalité de la langue maternelle que pour avertir l'intelligence et empêcher qu'elle ne fasse fausse route—elle partira de l'observation et non de l'abstraction; pratique, elle exercera l'élève à exprimer ses idées au moyen du vocabulaire étudié; inductive et pratique à la fois, elle ne séparera jamais la pratique de la théorie, mais les développera simultanément et l'une par l'autre.

Maintenant il faut graduer cet enseignement: Dans la première période, tout en enseignant à l'enfant le vocabulaire le plus usuel et en l'accoutumant à la correction grammaticale, on s'appliquera surtout à faire l'éducation de l'oreille et des organes vocaux et à lui donner l'habitude de PARLER dans la langue qu'on lui enseigne.

Dans la seconde période, tout en développant et exerçant la faculté et l'habitude de converser, en donnant une plus grande étendue au vocabulaire dont l'élève dispose et plus de précision à ses connaissances grammaticales, on se propose comme but de le mettre en état de comprendre les manuels imprimés dans la langue étrangère et d'exprimer lui-même sa pensée dans cette langue par écrit. On lui apprend à LIRE et à ECRIRE.

Enfin dans la troisième, la langue est suffisamment connue pour que la lecture cesse d'être à elle-même son propre but; on s'en sert pour faire connaître l'histoire, la littérature du pays dont il possède désormais la langue.

Au début donc, les mots doivent être enseignés par la vue directe des objets, en recourant aussi peu que possible à la langue maternelle.



M. Charles D. Hébert, M. A.,
Inspecteur des Ecoles Françaises.

Le Moniteur est heureux de présenter aujourd'hui à ses lecteurs le portrait du nouvel inspecteur d'écoles françaises que vient de nous donner le gouvernement provincial.

Comme M. Doucet son collègue, M. Charles Hébert est un tout jeune homme, n'ayant pas encore ses trente ans.

Il a vu le jour à Dupuis Corner, dans la paroisse du Cap-Pelé, il est le fils unique de feu M. Narcisse Hébert, décédé il y a quelques années. Après avoir fréquenté l'école de son village, son père l'envoya au Collège St-Joseph, où, après un brillant et solide cours d'études, il obtint, en 1896, ses degrés de Bacheliers-Arts.

Aimant l'étude et la vie de collège, il devint professeur à son Alma Mater et y exerça l'enseignement pendant six ans.

L'enseignement par l'aspect, qui relie le mot à l'objet, est ici à sa place. On se servira par conséquent utilement d'objets réels ou figurés, de dessins, de tableaux. On commencera par le nom des choses qui entourent l'élève dans la classe ou d'autres qu'on peut y apporter. Mais il faut éviter les listes de mots; ayez toujours un verbe, un acte complet. Viendront ensuite les scènes qu'on peut se figurer et suivre mentalement ou d'autres représentées dans des gravures. Mais évitons toujours les listes de mots. C'est Béal qui a dit quelque part: "Les mots peuvent s'accumuler dans la mémoire sans que nous devenions pour ce la capables d'énoncer une idée, d'exprimer un désir, de formuler une interrogation. C'est par la phrase qu'il faut débiter."

En effet je puis savoir des mots tels que: *farm, meadow, hedge*, mais sans verbe je ne saurais jamais dire: *In the farm meadow we found old B. lying under the hedge wide awake.*

Un grand pas est fait dans la direction indiquée par mes correspondances; mais ce pas a été lent. Au mois d'octobre 1895 j'avais l'honneur d'exposer ces idées devant la XIIe convention générale de l'Association des Instituteurs, à la demande du gouvernement lui-même. Mon étude et l'excellente traduction qui en fut faite par mon ami J. Tupper, Ph. D., occupent 23 pages du rapport officiel. Depuis cette époque nous avons tenu les autorités scolaires en haleine, et c'est pour moi une indicible satisfaction de voir qu'elles ont enfin admis le bien fondé de notre doctrine.

Le temps, la réflexion ont mûri et mis au point ce qu'il y avait d'indécis alors, mais le grme est le même, comme on le verra par la comparaison de la résolution de 1895 et la série de résolutions de 1903.

Voici la résolution adoptée à Truro en 1895:

Résolu que dans l'opinion de l'Association il semblerait désirable que le Conseil de l'Instruction publique de cette province permette qu'on effectue tels changements dans les livres en usage dans les écoles où l'on parle français, qui mettront entre les mains des élèves de ces écoles des manuels imprimés dans leur langue, au moins pour la lecture et la grammaire, afin de leur faciliter l'acquisition de la langue anglaise."

Voici maintenant ce que dit le rapport de la commission spéciale du printemps dernier:

Vos Commissaires sont de l'opinion unanime.

Formé à cette école, sous la direction des distingués professeurs de l'Université, et en particulier du Révérend Père L. Guertin, D. D., M. Hébert fera honneur aux fonctions qu'il est appelé à remplir et rendra des services signalés à la cause de l'éducation.

FELICITATIONS

A Monsieur CHAS. D. HEBERT, M. A., Dupuis Corner, N. B.

Monsieur,
L'Académie St-Jean-Baptiste du Collège St-Joseph vous présente ses félicitations les plus sincères pour votre nomination au poste d'inspecteur français pour le sud du Nouveau-Brunswick. Nous sommes fiers de cette nomination, et connaissons vos succès dans l'enseignement, nous sommes sûrs que nos écoles françaises feront de grands progrès sous votre direction.

E. AM. MELANSON,
Sec.-Correspondant.

Premièrement: que l'anglais s'enseigne mieux et plus effectivement dans les districts français de la Nouvelle-Ecosse, par l'emploi journalier de cette langue en conversation et par l'écriture, enseignée d'après les méthodes les plus modernes et dès l'entrée de l'enfant à l'école, que l'on fera suivre des manuels de lecture prescrits aussitôt que les écoliers pourront s'en servir intelligemment et pas plus tard que le 3ème ou 4ème grade.

Secondement: que l'éducation générale des élèves de langue française devrait se faire en même temps qu'ils acquièrent l'usage de l'anglais, et que cela ne peut s'accomplir avec succès que par l'usage de leur langue maternelle; que, par conséquent, tout en apprenant l'anglais, la langue maternelle sera nécessaire, on leur enseigne les autres sujets du cours en français, pourvu cependant, que l'emploi ou l'étude du français soit facilité pour les élèves.

Troisièmement: que, autant que cela se pourra faire, on n'emploie que des instituteurs bilingues dans les écoles de cette province où l'on parle français.

Nous voyons que ces résolutions dépassent beaucoup la timide requête de 1895.

Les considérants de ces trois articles sont instructifs, mais ils ne seraient que la répétition succincte de ce que j'ai déjà développé ici; je m'abstiens donc de les traduire.

Pour conclure, que l'on me permette d'exprimer l'espoir de voir de l'unanimité parmi les Acadiens à l'instinct décisif où les réformes vont être laissées à leur discrétion. Leurs amis ont accompli tout leur devoir; le gouvernement de la N. E. que d'autres imiteront sans doute, a consenti tout ce qu'il pouvait consentir, maintenant de l'union et entendons nous bien avant de récriminer ou de nous chamailler.

Je sais que d'aucuns, des mal avisés du reste, ne veulent point entendre parler de l'anglais du tout—pour l'amour de Dieu que ces gens là restent donc chez eux et ne viennent point troubler les conseils de la nation!

Si nous avons pu convaincre la majorité, c'a été par cet argument vrai et sincèrement pédagogique: Nous voulons vous égaier—Permettez nous de nous faire une Education Générale par l'intermédiaire de notre langue maternelle—et d'apprendre à la perfection, c'est le but essentiel et final) la langue de la majorité, l'anglais, par quelque méthode efficace.

Education générale en français—Ter-

me final, acquis glorieuse: qui osera cela en ce bas monde. Toute la nation gaise doit gagner choses. Qu'elle

Halifax, 17 avril

Législature

(Suite de)

L'hon. M. Tweedie dit que le club a M. Copp présent les syndics de l'école principale de Sac

En réponse à M. Billois dit que le sur la rivière Na construit après l'a été construit à l'rection de Benjamin \$3,011.97.

M. Whitehead éernant le club a M. Dunn présent fier l'acte encour ment de l'huile et M. Sweeney pré tuant la compagnie ganèse et un bill c gnie de pétrole du M. Pugsley prés firmer les obligati min de fer Southw chemin de fer de l.

M. Dunn présen riser le commissa couronne à achete compagnie du che veau Brunswick et ions de bonne foi.

La chambre se for constituant l'école éme modèle de Rog Trappistes qui dem tituer en corporatio

Le lieutenant-g plusieurs bills, entr Acte pour cons villages de Dover pour les fins d'éclai de chauffage.

Acte légalisant c Acte pour amend tion des villes de Acte pour autoris veloppement du po Sault.

Acte modifiant d'auberges de 1896. La chambre se for ral sur plusieurs bill min de fer le Kent N adopté avec quelque tions.

A l'ouverture de la Tweedie dit que les t sénateur A. H. c cette après midi à St- que comme marque c mémoire, la chambre 4 1/2 heures. Il fai l et des services du M. Hazen appuie l quelques remarques d chambre s'ajourne.

A 4 1/2 heures l'hon sente une requête de autres en faveur d'un Société d'Histoire Na chi.

M. Johnson présé d'Urban Johnson et de la modification de d'auberges de 1896.

M. Hazen présente la loi des propriétaires pour éviter les difficu jet des saisies pour loy est le propriétaire peu d'un pensionnaire pou Le bill décrète que q sont saisis, un pension que ces articles lui offrir la somme qu'il c s'il doit, au propriéta ticles lui seront rendu

M. McLatchey prés de George Hadow et de l'incorporation de l fins d'aqueduc, feu, ég police.

L'hon. M. Sweeney quète des habitants de d'un bill concernant le Latchey une requête Campbellton en faveur nant la ville.

M. Pugsley présente l'Association des avoc enrpruner de l'argent.

En réponse à M. F Dunn explique pourq ment change sa politici permis de pêche dans l quitch.

M. King présente un

me final, acquisition de la langue anglaise: qui osera prétendre à mieux que cela en ce bas monde!

Toute la nationalité acadienne française doit gagner à ce nouvel état de choses. Qu'elle l'essaie de bon cœur!

J. M. LANOS, M. L. Halifax, 17 avril 1903.

Législature du Nouveau-Brunswick

(Suite de la Première Page)

Séance du 16 avril. L'hon. M. Tweedie présente le rapport annuel de l'Asile des Lunatiques.

M. Copp présente un bill constituant les syndics de l'église baptiste de la rue principale de Sackville.

En réponse à M. Morrison, M. La-Billois dit que le pont du grand chemin sur la rivière Nashwaak à Stanley fut construit après l'inondation de 1902. Il a été construit à la journée sous la direction de Benjamin Haines et a coûté \$3,011.97.

M. Whitehead présente un bill concernant le club de saumon de Tobique.

M. Dunn présente un bill pour modifier l'acte encourageant le développement de l'huile et du gaz naturel.

M. Sweeney présente un bill constituant la compagnie électrique de Mangane et un bill concernant la compagnie de pétrole du Nouveau-Brunswick.

M. Pugsley présente un bill pour confirmer les obligations et les parts du chemin de fer Southern et le transfert du chemin de fer de la côte.

M. Dunn présente un bill pour autoriser le commissaire des terres de la couronne à acheter les terrains de la compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick et à en disposer aux colons de bonne foi.

La chambre se forme en comité sur bill constituant l'école d'agriculture et la ferme modèle de Rogersville. Ce sont les Trappistes qui demandent ainsi se constituer en corporation.

Le lieutenant-gouverneur sanctionne plusieurs bills, entr'autres

Acte pour constituer le district les villages de Dover et Perth en district pour les fins d'éclairage, de pouvoir et de chauffage.

Acte légalisant certains mariages. Acte pour amender l'acte d'incorporation des villes de 1896.

Acte pour autoriser le louage et le développement du pouvoir d'eau du Grand Sault.

Acte modifiant l'acte des licences d'auberges de 1896.

La chambre se forme en comité général sur plusieurs bills dont l'un a pour but de constituer la compagnie du chemin de fer de Kent Northern, lequel est adopté avec quelques légères modifications.

Séance du 17 avril.

A l'ouverture de la séance, l'hon. M. Tweedie dit que les funérailles du regreté sénateur A. H. Gilmore ayant lieu cette après midi à St-George il propose que comme marque de respect pour sa mémoire, la chambre s'ajourne jusqu'à 4 1/2 heures. Il fait l'éloge du caractère et des services du défunt.

M. Hazen appuie la motion et après quelques remarques de M. Grimmer, la chambre s'ajourne.

A 4 1/2 heures l'hon. M. Tweedie présente une requête de Philippe Cox et autres en faveur d'un bill constituant la Société d'Histoire Naturelle de Miramichi.

M. Johnson présente une requête d'Urban Johnson et autres en faveur de la modification de l'acte des licences d'auberges de 1896.

M. Hazen présente un bill concernant la loi des propriétaires et des locataires pour éviter les difficultés s'élevant au sujet des saisies pour loyer. A l'heure qu'il est le propriétaire peut saisir les objets d'un pensionnaire pour loyer non payé. Le bill décrète que quand ses articles sont saisis, un pensionnaire peut déclarer que ces articles lui appartiennent et offrir la somme qu'il doit au locataire, s'il doit, au propriétaire, sur quoi ses articles lui seront rendus.

M. McLatchey présente une requête de George Haddow et autres en faveur de l'incorporation de Dalhousie pour les fins d'aqueduc, feu, égouts, éclairage et police.

L'hon. M. Sweeney présente une requête des habitants de Shédiac en faveur d'un bill concernant leur ville. M. McLatchey une requête de la ville de Campbellton en faveur d'un bill concernant la ville.

M. Pugsley présente un bill autorisant l'Association des avocats de St-Jean à emprunter de l'argent.

En réponse à M. Hazen, l'hon. M. Dunn explique pourquoi le gouvernement change sa politique au sujet des permis de pêche dans la rivière Upsalquitch.

M. King présente un bill constituant

la compagnie d'aluminium du Nouveau-Brunswick, avec un capital de \$6,000,000.

L'hon. M. Sweeney présente une requête en faveur d'un acte concernant l'hôpital de Moncton.

Le bill constituant la compagnie du chemin de fer de Beersville est étudié en comité. M. Barnes dit qu'une compagnie s'occupe de développer les mines de charbon de la rivière Richibouctou et désire construire un chemin de fer entre Beersville et Adamsville sur l'Intercolonial—une distance d'à peu près sept milles. Ce charbon est de qualité supérieure. Au mois de mars dernier elle avait sorti 936 tonnes de charbon, et le surintendant lui a dit qu'avec un chemin de fer et des hngars suffisants elle en sortirait 2,184 tonnes en avril, 2,808 tonnes en mai, 3,900 tonnes en juin, et 4,992 en juillet. On a déjà fait de grands déboursés pour le développement de ces mines—\$10,000 pour une mine et \$40,000 pour l'autre.

L'hon. M. Tweedie dit qu'il est nécessaire que la compagnie justifie ses espérances avant d'obtenir les pouvoirs qu'elle demande.

M. Osman dit que ce charbon est supérieur à tous les charbons de la Nouvelle Ecosse.

Le bill concernant le prolongement du chemin de fer Kent Northern est étudié en comité. M. Barnes déclare que la compagnie se propose de bâtir un chemin de fer depuis Kent Junction jusqu'à Chipman, 40 milles, et de Richibouctou au Cap de Richibouctou, où elle mettra un traversier entre le Cap et la Pointe Ouest de l'île du Prince-Edouard.

M. Hazen dit que cette ligne fera concurrence au Canada Eastern; serait-il sage de lui donner les pouvoirs qu'elle demande?

M. Osman présente une requête des instituteurs d'Albert demandant une augmentation de salaire. L'orateur déclare ne pouvoir la recevoir puisqu'elle implique la dépense de deniers publics.

Le bill pour encourager le développement de l'industrie de l'huile est adopté en comité.

L'hon. M. Tweedie a déclaré qu'on avait foré 25 puits et que trois seulement n'ont pas donné d'huile. Il est incontestable qu'il y a de riches gisements d'huile dans la province. La compagnie se propose de dépenser \$25,000 pour eriger une raffinerie.

L'hon. M. Dunn explique que le bill autorisant le gouvernement à acheter les terres du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et à les revendre aux colons de bonne foi. Le gouvernement a l'intention d'acheter 16,000 acres dans le comté de Madawaska, pour les revendre 25 cts l'acre aux colons.

L'hon. M. Tweedie dit que la municipalité désire l'achat de ces terres pour la colonisation. Ces terrains seront divisés en lots de 100 acres et revendu au prix coûtant, plus les frais d'arpentage, 11,000 acres de ces terrains sont situés sur la rive est de Lac Baker, dans le comté de Madawaska, et le reste est situé dans le rang Comeau, dans le même comté.

Toutes les clauses sont adoptées et le comité rapporte progrès.

Après l'adoption de bills pour exempter de taxe la Flewelling Manufacturing Co., de Hampton et la Maritime Packing Co., de Sussex, l'hon. M. Tweedie annonce qu'il fera son exposé financier mardi.

Parlement fédéral

LE BUDGET FÉDÉRAL

Ottawa, 16 avril.—L'hon. M. Fielding a fait aujourd'hui son exposé budgétaire, et il a annoncé que les finances fédérales pour l'année expirée se soldaient par un surplus de \$7,191,398. Voici quelques uns des chiffres qu'il a donnés:

Depuis le 30 juin, au 10 avril, le revenu a été de \$48,318,125, soit une augmentation de \$5,178,467 sur la période correspondante de l'an dernier.

Il s'attend au même résultat satisfaisant pour le reste de l'année et il compte sur un revenu total de \$65,000,000 ou dix millions de plus qu'en 1902. Les dépenses jusqu'au 15 avril ont été de \$32,870,204, soit \$924,023 comparé avec les dépenses de la période correspondante de l'an dernier.

Le fond consolidé est de \$51,650,000 une augmentation de \$890,608 sur 1902. Après avoir pourvu à tous les services le gouvernement aura une balance en caisse de \$13,350,000.

L'an dernier l'augmentation de la dette a été beaucoup moindre que l'on s'y attendait, et le ministre des finances est heureux d'annoncer qu'à la fin de l'année courante il y aura une diminution de dette de \$5,650,000. Il prétend que durant les sept années

d'administration libérale le surplus total se chiffre à \$40,384,125, une moyenne par année de \$5,764,225.

Les dépôts dans les banques le 28 février dernier étaient de \$366,000,000. Quelques emprunts deviendront d'us prochainement:

L'emprunt local de \$2,850,000, portant 4 p. c. d'intérêt, et pour lequel il n'y a pas de fonds d'amortissement de vient dû le 1er novembre prochain. Il a décidé de le laisser sur le marché pendant une nouvelle période de 10 ans, à 3 1/2 p. c., comptant que cela sera plus dans les intérêts canadiens que de transporter cet emprunt sur le marché anglais.

Le premier octobre les emprunts faits à Londres deviennent aussi dûs. Le premier est de cinq p. c. £500,000 sans fonds d'amortissement; le second, de £1,500,000, à 4 p. c. avec fonds d'amortissement. Le premier de ces emprunts sera payé à même les fonds accumulés; quant au second des bons du trésor seront émis jusqu'à ce que le marché monétaire soit dans un état plus favorable.

Parlant ensuite des demandes d'une révision du tarif il dit qu'il y a peu d'amendements à faire. Il prétend que l'industrie est prospère, que cela est dû au tarif en grande partie.

M. Fielding a fait une déclaration importante au sujet de la préférence accordée à l'Angleterre. Si, dit-il, après entière considération des réclamations du Canada, le gouvernement anglais ne juge pas à propos de nous accorder une préférence, le pays se considérera alors libre d'y remédier lui-même. Il sera peut être alors sage de discontinuer la préférence accordée et si cela a lieu, la mère patrie n'a pas raison de se plaindre.

Le ministre des finances parlant ensuite des relations avec les Etats-Unis, dit que si les négociations doivent être reprises, il faudra que les Etats Unis soient prêts à garantir qu'il en résultera quelque chose de défini.

Le ministre a aussi fait une autre déclaration importante quand il a dit, que pendant deux ans tous les taux sur les canaux canadiens seront abolis. Cela aura pour effet de faciliter le transport du grain de l'Ouest à l'Est.

Le gouvernement se réserve droit de réimposer ces taux si à la fin de la période d'exemption, il est reconnu qu'il n'est pas opportun de la continuer.

En terminant le ministre des finances annonce quelques modifications au tarif:

Un droit de sept dollars par tonne est imposé sur le fer, barres d'acier pour chemin de fer, ou rails sous n'importe quelle forme, pour chemins de fer, importés au Canada, mais un ordre en conseil à cet effet ne sera pas passé avant qu'il soit démontré au gouverneur général en conseil que des rails d'aussi bonne qualité sont manufacturés en Canada avec de l'acier canadien.

Les produits naturels ou manufacturés de pays étrangers qui traitent les importations canadiennes moins favorablement que celles des autres pays, seront sujets à une surtaxe de un tiers du droit imposé.

La période d'exemption de droit pour machineries de toutes sortes et matériels de structure en fer et en acier à l'usage de la construction et de l'outillage de manufactures de sucre de betteraves, est prolongée jusqu'au 30 juin 1904.

M. Borden a proposé l'ajournement du débat.

L'hon. sénateur Wark, ce sénateur centenaire, a pris son siège aujourd'hui au sénat, aux grands applaudissements de tous ses collègues.

Echos de Memramcook Ouest.

Le jour de Pâques nos charmantes demoiselles du couvent étaient venues passer cette grande fête au milieu de leurs parents: Mesdemoiselles Albertine Léger, Lydie LeBlanc, Cécile LeBlanc, Malvina Gaudet, Clémentine C. Léger, Evangéline Gaudet, E. Comeau, A. Surette et Régina Breau.

Elles nous apprennent que tout marche à merveille au Couvent de Memramcook et que l'année sera des plus heureuses.

Notre estimé conseiller, Mons. A. D. LeBlanc, a fait faire de magnifiques peintures à sa maison. Vraiment notre peintre s'est cette fois surpassé; et il suffit de voir les décorations pour admirer le talent de Mons. Alphonse Gaudet.

Le sciage de bois de notre entrepreneur Sylvain R. Gaudet est maintenant presque terminé et dans peu il sera en mesure de se livrer à ses travaux de construction.

Monsieur Augustin Somier, meunier du moulin Gaudet, ainsi que Monsieur Ma-

POIRIER & FILS.

LE MAGASIN QUI BAT LA MARCHE!

Ce n'est rien de nouveau, et si vous voulez avoir de bonnes marchandises à très bas prix, allez tous à l'ancien emplacement FIDELE POIRIER & FILS.

Nous venons de recevoir un stock tout frais en Etoffe à Robes, Flanellette, Indienne, Gingham, Coton à Chemises, Coton Jaune, Coton Fin, Corsels, Chapeaux, Habillements, Faits, Chaussures, Groceries, Ferronneries, Vaisselle, Papier à Tapisser, Etc.

Le tout à très bas prix pour argent comptant. Voulez-vous épargner de 10 à 15 par cent sur vos achats? Si oui, nous pouvons vous soulager. Venez nous voir. Satisfaction garantie.

Poirier & Fils, - Shediac.

ximilien J. Léger, peintre bien connu, sont à se construire de grandes et commodités demeures.

Judi, M. J. F. LeBlanc arrivait au Coin avec un beau jeune cheval lorsque celui-ci épouvanté sans doute par le bruit de l'usage de M. Gaudet voulut subitement rebrousser chemin. Il culbuta la voiture, se dressa si d'aplomb qu'il tomba à la renverse entraînant Monsieur Jules dans ses pattes. En un instant les employés de l'établissement portèrent secours à notre homme qui en fut quitte avec une bonne et soudaine peur. J. L. Le 19 avril.

PROPOS AGRICOLES

L'époque des travaux des champs approche grand train, et le cultivateur qui ne veut pas éprouver de retards dans ses ouvrages ne doit pas perdre une minute et voir des maintenant à ce que tous ses instruments aratoires, ses charres, ses herces, ses harnais, soient en bon ordre. Les instruments en bon ordre font de meilleur ouvrage et en moins de temps. Sans compter que les chevaux forcent moins. Cultivateurs, voyez y tout de suite.

Le Liniment de Minard guérit les vaches.

In the Probate Court of Westmorland County.

To the Sheriff of the County of Westmorland, or any Constable within the said County,

GREETING:—

Whereas Louis N. Bourque, of the City of Moncton, in the County of Westmorland, Medical Doctor, a creditor of the estate of Paul M. LeBlanc, late of the Parish of Moncton, in the said County, farmer, deceased, has by his petition to me prayed that letters of administration of the estate and effects of the said deceased may be granted to him; You are therefore required to cite the said Louis N. Bourque, and all others interested in the estate of said deceased, to appear before me at a Court of Probate in and for said County to be holden in the office of the Registrar of Probates in Dorchester in said County on the twelfth day of May next at one o'clock in the afternoon to attend the granting of said letters of administration, or to show cause (if any) why such letters should not be granted as prayed for.

Given under my hand, and the seal of the said Court, this eighth day of April, A. D. 1903.

(Signed) F. W. EMMERSON, Judge of Probates, County of Westmorland. (Signed) CHAS. E. KNAPP, Registrar of Probates, County of Westmorland.

Encan Remis

J'ai reçu instruction de Tilmon Léger de vendre à l'encan à la résidence de José A. Léger, au Barachois,

SAMEDI, 25 AVRIL COURANT.

à 1 heure de l'après-midi, les articles suivants: 1 jument de 10 ans pesant 1250 livres et bonne pour l'ouvrage et la route, 1 bon gros poulain de 10 ans, 1 vache qui vèlera en mai, 1 vache neuve de 4 ans, 1 taureau de 3 ans, 4 taureaux de 2 ans, 2 bœufs d'un an, 6 bœufs, 1 voiture à siège mobile, 1 charrette en acier pour cheval seul, 1 herce en acier pour deux chevaux, 1 herse à dents-ressorts pour cheval seul, une quantité de blé de semence, une quantité d'avoine de semence, une quantité de sarrazin, de la graine de foin, du foin, 1 faucheuse, 1 râteau mécanique, et autres articles.

Vente certaine. Conditions de la Vente—Au-dessous de \$5.00, argent comptant; au-dessus de \$5.00, douze mois de crédit avec bons billets conjoints et intérêt à 7 par cent.

J. H. HEBERT, Encanteur. Barachois, 21 avril '03.

Voitures d'Été!

Voitures d'Été!

Comme les années derrières, le soussigné a un assortiment inépuisable de

Voitures d'Été de premier choix

Elles sont belles, elles sont bonnes, elles roulent bien, elles vous assurent confortablement, et il y en a pour tous les goûts.

Vous qui avez besoin d'une voiture fine, n'allez pas acheter sans venir me voir. Mes prix sont alléchants—mes conditions agréables. Ne l'oubliez pas—vous vous en repentirez—envoyez chez

Stewart D. White, Shediac, N. B.

RESTAURANT et EPICERIE

A. J. Lavoie & Cie.

A l'honneur d'annoncer au public de Shediac et des environs qu'il vient d'ouvrir, dans une belle rue ci-devant occupée par le magasin de modes de Mme Galland, un

RESTAURANT de première classe

où l'on servira les meilleures herbes en soupe ou sur lit coquille, potages, frittats rôtis, etc., et une EPICERIE pourvue de toutes les provisions de bouche en usage dans le pays, des meilleurs BOMBONS, FRUITS, CIGARES, ETC.

Ici vous trouverez constamment ce qu'il y a de mieux aux prix les plus modiques, et vous serez servis avec la plus exacte promptitude. Nous invitons la clientèle de nos messieurs de la campagne comme des messieurs de la ville, avec l'assurance que tous trouveront ici ce qu'ils cherchent; et pleine et entière satisfaction. Demandez et n'oubliez pas RESTAURANT-EPICERIE de

A. J. LAVOIE et Cie, Shediac 11 mai 1903.

Encan

J'ai reçu instruction de James D. Poirier de vendre à l'encan à la résidence de Maxime Maillet, à Shediac Bridge,

LUNDI, 27 AVRIL COURANT,

à 1 heure de l'après-midi, les articles suivants: 1 jument de 10 ans pesant 1250 livres et bonne pour l'ouvrage et la route, 1 bon gros poulain de 10 ans pesant 1050 livres, 1 beau bouc poulain d'un an, 1 vache qui vèlera en mai, 1 vache neuve de 4 ans, 1 taureau de 3 ans, 4 taureaux de 2 ans, 2 bœufs d'un an, 6 bœufs, 1 voiture à siège mobile, 1 charrette en acier pour cheval seul, 1 herce en acier pour deux chevaux, 1 herse à dents-ressorts pour cheval seul, une quantité de blé de semence, une quantité d'avoine de semence, une quantité de sarrazin, de la graine de foin, du foin, 1 faucheuse, 1 râteau mécanique, et autres articles.

Vente certaine. Conditions de la Vente—Au-dessous de \$5.00, argent comptant; au-dessus de \$5.00, un et deux ans de crédit avec bons billets conjoints et intérêt à 7 par cent.

J. H. HEBERT, Encanteur. Shediac Bridge, 20 avril '03.

Minard's Liniment soulage la névralgie.

FEUILLETON

Jacques et Marie

Souvenir d'un Peuple Disperse.

PAR NAPOLEON BOURASSA.

(Suite.)

XIII

C'est dans ces dispositions intimes qu'il entreprit les travaux de restauration à la ferme de la petite maîtresse: jugez s'il y mit du soin et surtout de la patience.

Il fit d'abord transporter tant de matériaux que la mère Trahan crut qu'il allait bâtir une nouvelle maison pardessus l'ancienne; mais elle n'en souffla mot, puisque cela pouvait donner plus de valeur au bien de mamselle Marie. Et puis, avant de commencer l'ouvrage, le capitaine, peut-être pour en faciliter l'exécution, donna une bourse bien ronde et bien sonnante à la veuve et à ses deux garçons, par manière de compensation, pour les mauvais traitements qu'ils avaient soufferts dans leur personne.

Pierriche trouva que ses meurtrissures étaient beaucoup trop prisées, car il comptait bien en avoir rendu la moitié aux soldats, avec ses ongles qu'il sentait encore tout lassés. Il trouva, de plus, que si les Anglais savaient donner rudement les coups ils s'entendaient à les bien payer, et son estime pour l'officier s'accrut en raison inverse de la haine que lui avait inspirées ses hommes.

La besogne marcha bien durant l'avant-midi; George ne voulut pas laisser les ouvriers d'un pas: il disait qu'il était nécessaire de bien surveiller son monde si l'on voulait être bien servi, lui qui d'ordinaire s'inquiétait encore moins du devoir des autres, que du sien. Il s'amusa à prendre des mesures, à crayonner des plans sur son carnet; enfin, il parut se donner beaucoup plus de mouvement qu'il n'en fallait en réalité pour une affaire si simple. Marie riait un peu, en secret, et se permettait même de badiner avec sa femme de ce qu'elle appelait l'inexpérience prétentieuse du beau monsieur.

Sur ces entrefaites, arriva le père Landry; nouvelle fortune pour notre militaire. Faire la connaissance du papa quand on accomplit si noblement un grand acte de justice pour la fille, cela ne peut être défavorable. Il s'empressa donc de venir audevant du vieillard, pour lui faire ses condoléances sur l'événement pénible de la veille.

Mais, dit celui-ci, quand un malheur est si tôt et surtout si généralement réparé, on n'a pas le droit de s'en plaindre: les communs dans ce monde! Véritablement, s'il nous reste quelque chose en mémoire de cette triste journée, ce sera surtout le plaisir d'avoir trouvé en vous un cœur équitable et bienveillant.

Et les deux hommes continuèrent ainsi à s'échanger d'honnêtes civilités, qui eurent un effet excellent sur l'un et sur l'autre, après quoi ils parlèrent de choses variées, surtout d'agriculture; George en ignorait le premier mot. Il se rappelait avoir entendu dire, un jour qu'il s'extasiait devant un incomparable roastbeef, qu'il y avait à home, une race de bœufs extraordinaires, appelée Durham: il s'était aperçu en voyageant qu'on n'avait jamais pu lui servir de mutton-chops comme ceux de son pays; il en avait demandé dans tous les restaurants de l'Europe. Il dit donc au père Landry que l'Angleterre produisait les plus beaux animaux de la terre, ce qui procura l'occasion au vieux cultivateur de proposer au jeune officier de venir voir ceux de sa petite fille et de

faire ensuite une excursion sur la ferme. Celui-ci se prêta volontiers à ce désir. Pendant cette visite, le père ne manquait pas de faire remarquer l'esprit pratique, l'ordre, la propreté et le travail actif de la petite maîtresse, et M. George ne cessait pas d'en être émerveillé, et surtout de le dire.

Il passe bien des instants inaperçus pendant qu'un père enthousiaste de sa progéniture s'entretient de ses perfections avec quelqu'un qui semble y prendre plaisir. Or, comme aucun autre Josué ne s'avisa de fixer le soleil pour donner le temps au vieillard de finir la conversation, midi vint à son heure ordinaire, sans qu'on l'eût prévu. Marie se présenta juste comme sonnait le douzième coup de la vieille horloge, pour prier son père de venir dîner avec elle, ajoutant à son oreille d'inviter lui-même l'étranger.

Capitaine, dit M. Landry, je ne sais pas comment on fait dans votre pays, mais ici, il est d'usage d'inviter à notre table tous ceux qui se trouvent sous notre toit au moment du repas, seraient ils rois ou mendians; ma fille vous offre le potage, mais elle vous laisse libre d'agir selon vos coutumes anglaises.

Chez nous, répond l'officier, la coutume ne refuse à personne le plaisir de partager le pain d'un honnête homme; et comme j'ai l'avantage de n'être, ici, ni un roi ni un mendiant, mais l'ouvrier, le serviteur de Mlle Marie, j'accepterai avec reconnaissance tout ce qu'elle voudra bien me donner.

Oh! mais c'est encore à une condition, interrompit celle-ci: c'est que vous voudrez bien avoir l'appétit de Pierriche et ne pas vous rappeler plus que celui-ci vos festins de duchesse.

Voilà des conditions qui, chez vous, mademoiselle, ne me coûteraient aucun effort: je m'y engage. Et il tint parole; il eut oublié les mets de Vetal, un quart d'heure après la fin tragique de cet illustre cuisinier, quand même il n'y eut eu sur la table de la petite fermière qu'un de ces célèbres ragoûts que St-Jean-Baptiste s'appropriait dans le désert. Mais il y avait mieux que cela. La nappe de toile du pays était si blanche, si éblouissante de propreté, la vieille faïence brillait tellement, la volaille avait été si bien nourrie et si bien apprêtée, et la maîtresse répandait sur tout cet humble banquet, avec sa main, avec son regard, avec sa conversation moitié enjouée, moitié contrainte, un assaisonnement si délicat, que le goût et le sentiment les plus dépravés y auraient trouvé quelque attrait. Pierriche, qui servait la table pour laisser reposer sa mère de ses contusions de la veille et qui se trouvait alors dans toute la force de cette voracité des gars de quatorze ans, regardait l'officier avec envie; il se croyait volé en voyant celui-ci dévorer tout à la fois les poulets à belles dents et sa jolie maîtresse à pleins yeux. Il était fier et jaloux en même temps, ce qui ajoutait beaucoup à la réjouissante gaucherie qu'il apportait dans ses fonctions provisoires et lui donnait cet air que prend le matin de la maison quand il voit une caniche étrange mieux traitée que lui par son maître.

XIV

L'après-midi se passa comme la matinée, avec cette différence considérable pour George, que Marie s'en retourna chez son père à bonne heure, ce qui diminua beaucoup l'intérêt que le jeune militaire avait pris tout-à-coup à surveiller ses employés; il prolongea donc peu son séjour près de la veuve Trahan. Après avoir échangé quelques paroles d'intelligence avec les deux garçons de la ferme, il se retira le cœur inondé par un océan de bonheur. En partant il eut envie d'embrasser la barrière, ou, au

HARDES HUMPHREY. Depuis la LAINE BRUTE jusqu'au VETEMENT! Les Hardes Humphrey sont d'Etoffe Humphrey. PAS DE PROFIT POUR L'ENTREMETTEUR. Demandez les Hardes Humphrey à votre marchand. S'il ne les a pas, écrivez-nous directement. Nous confectionnons HABILLEMENTS COMPLETS. Assortiment immense, gentils patrons, façon parfaite. Pesanteur convenable pour la saison. Font et conviennent à n'importe quel homme. PANTALONS. Confectionnés pour donner satisfaction. Convenables pour n'importe quel. Notre pantalon de bûcheron est le meilleur sur le marché. REEFERS. Branche spéciale—Forts, chauds et durables. CAPOTS. Swaggers, Chesterfields -- Grande variété de jolis patrons et coupe élégante. Nous sommes la seule maison au Canada qui ait le contrôle absolu de la fabrication, de la laine brute jusqu'au vêtement prêt à porter, et comme cela élimine tous les entremetteurs, nous pouvons vous assurer le plus bas prix possible pour un article de premier ordre. RAPPELEZ-VOUS -- Nous ne nous servons que de la meilleure Etoffe -- l'Etoffe HUMPHREY, sortant des FABRIQUES DE LAINAGES DE MONCTON. Humphrey Clothing Company, Ltd., MONCTON, N.-B.

moins, le petit chien du logis, que la maîtresse gâtait de ses caresses, quoique la fidèle bête le poursuivait longtemps de ses aboiements: depuis la scène de la veille, elle avait en horreur les habits rouges indistinctement. Mais ce que George embrassa réellement et à plusieurs reprises, ce fut un bouquet que Janet lui avait présenté au moment de son départ et qu'il avait fait faire par Marie pour témoigner, disait-il, de sa reconnaissance pour les bontés du monsieur en faveur de sa mère. George avait vu la jeune fille cueillir des fleurs et il était convaincu qu'elle était non-seulement l'auteur du bouquet, mais encore qu'elle en avait dirigé l'offrande. Il n'avait pas été frappé d'abord de cette idée, mais à mesure qu'il s'éloignait de la maison, il se disait:—C'est peut-être elle qui me l'a donné... c'est probablement elle... c'est évidemment elle... oh! oui! c'est bien sûrement elle qui me l'a donné!... puis il finit par se mettre à composer une stance qui commençait ainsi:

O toi, bouquet trop parfumé Du jardin de Marie, Je sens bien quand je t'ai humé Que tu viens de ma mie... etc.

Il y avait dans ce bouquet une douzaine de marguerites, deux ou trois pavots, un œillet d'inde, quelques herbages jaunes et deux humbles pensées: ce qui prouve que si Monsieur George connaissait peu la loi des hiatus, il possédait un sentiment poétique exubérant, dans ce moment surtout, puisqu'il pouvait trouver tant de parfum dans cette botte de plantes insipides.

Quand il fut entré chez lui, comme il manquait de rimes pour terminer sa pièce et qu'il éprouvait encore un violent besoin d'épancher son cœur trop plein, il remit la composition des dernières strophes au lendemain pour écrire une épître à son frère, en prose cette fois, mais toujours en français; il se servait aussi facilement de cette langue que de la sienne, et dans ce moment elle lui paraissait plus douce que l'anglais. Voici cette lettre:

Cher frère, je suis peiné de n'avoir pas encore pu répondre à ta douzaine de lettres, et tu dois être bien fâché, toi le meilleur des frères. J'ai eu tant d'occupations!!! Le croiras-tu? jusqu'à ce soir, mon cœur m'était resté tout entier; malgré tous mes efforts, je n'avais

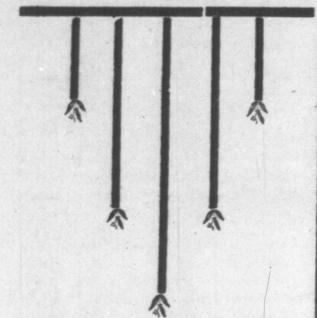
trouvé ni à le donner, ni à l'échanger, ni à le perdre. J'ai le malheur de l'emporter toujours avec moi, de sorte qu'il me cause sans cesse de l'embarras. Mais il ne m'en avait jamais fait tant éprouver. Il était là cloué dans ma poitrine, comme Angélique sur son rocher, et j'attendais qu'un monstre vint le dévorer. Mais c'est un ange qui est venu, soudainement, comme arrivent d'ordinaire les apparitions.

Ah! cette fois, je crois que c'est la dernière créature terrestre qui ravit mon âme! Je sens quelque chose d'inaccoutumé et j'affirme qu'on n'aime jamais bien qu'à sa onzième flamme!!!!!!

On n'a jamais imaginé une fée pareille à celle-ci. Je l'ai vue pour la première fois, hier, et aujourd'hui elle m'a priée de dîner avec elle, ce soir elle m'a fait présenter un bouquet délicieux; cependant elle n'a rien de ces allures provoquantes, de ces insinuations inévitables, de ces empressements si commodes qui facilitent et abrègent les petits romans de salon et permettent d'en multiplier les éditions. Je ne puis définir ce charme particulier qu'elle a; c'est peut-être celui qui conduit au mariage.... Ah! le mariage.... ce n'est pourtant pas ce que je rêve.... Tout ce que je réalise bien, c'est que je l'adore et que je me sens bientôt adoré; et j'entrevois dans l'avenir la révélation des mystères les plus délicieux. Je vais emboucher les pipaux et chanter des couplets de bergerie; crois moi, mon cher frère, il n'y a que du temps de Tityre qu'on savait aimer; en conséquence, je me fais pasteur. Et cette fois tu vas m'approuver, puisque cet innocent caprice ne va diminuer en rien la part de mes héritiers.

Adieu, cher frère, le courrier te dira de bouche ce que je ne puis pas t'écrire; je suis encore excessivement occupé.

Ton frère, CORIDON, berger d'Acadie. Après cet effort de plume, le jeune lieutenant retira le bouquet du gobelet où il l'avait planté provisoirement, puis en extrayant les deux chétives pensées, il les étendit en croix, entre deux pages des œuvres de l'abbé Chauvieu, qui composaient toute sa bibliothèque: c'étaient les pages consacrées aux bouquets. Une des pièces commençait ainsi: Ce bouquet est des jardins de Cythère. Il est cueilli par la main de l'amour, etc.



Au Prix Coutant Au Prix Coutant

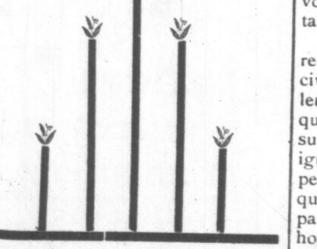
Nous détaillons au prix coûtant les marchandises que nous avons pu arracher aux flammes dans la grande conflagration du 15 octobre. C'est une belle occasion pour le public de se gréer du nécessaire à grand marché.

Ces Marchandises comprennent Nouveautés, Draps et Etoffes, Flanelles, Flanellettes, Bombesette, Indienne, Chemises, Corps et Caleçons, Chaussures de toutes sortes pour Hommes, Femmes et Enfants, Epicerie, Ferronneries, Faïence, etc., etc.

Notre magasin est temporairement installé dans les salles d'échantillons de l'hôtel Weldon, tout près de la station, et nous espérons que nos pratiques viendront nous y voir avec leurs amis et les amis de leurs amis.

Comme autrefois, nous préférons en échange des patates, du beurre, des œufs, de l'avoine, de la viande, etc.

O. M. Melanson & Cie.



Sentez Et ne vous de côté les deux vous payer le lu à porter ou faits de tout prix. Si vous avez entrez ici, choisirons le reste. Pantalons, \$3.00

W Coin des Rues N et c'est sur cette timides pensées fu finiment; quelle c Après cette op le livre et le mit c caisse d'armes, et te des fleurs, il les don couleur rose cheveux, et il le des clous innocu —En effet, dit-il, songé!... Quar dans l'ordre des que j'eusse le po qui pourrait le peir où les Giotto indig core à figurer su chevaux et les mo la place? J'ai bien pour l'art... j'a quelque peu... me faire peintre! un forgeron holla amour pour la fill quelconque a tran célèbre? L'illustra souvent dit que je Quel grand maître Quel génie facile e comme cela que je dre, sans études et tout d'un jet, tout doucher à des go m'en sens aussi représenté toutes cour en habit de jamais fait un sans lui mettre un ne, nez retroussé, fole si bien que ce nus à la mode. Il a lent de varier ses quoiqu'en représen ment, et aussi pu possible, un ou d ses pastourelles p tu du temps et e veut ainsi. C'est l son époque, que très-probable qu' de faire des étud Marie me dispens mon talent sur ses Allons, à dema ercice de dessin.

XV Les dommages me avaient été r journée, il ne res meubles à raccor les avait fait tr bâtiment inoccupé il avait ordonné faire l'ouvrage en Le lendemain c coup d'œil à la b me il fallait pass la maison, et que à la croisée, il vou tout avait été con fait. Il vit que bien sur ses gonds fermaient juste; Marie était aussi le.

Après avoir fait coup plus minutie nécessaire, ne trou textes suffisants p maison, il se retir

Take Lay Seven Million

Sentez-vous le Printemps?

Et ne vous sentez-vous pas comme si vous deviez mettre de côté les deux vêtements que vous couvriez d'un paletot et vous payer le luxe d'un de nos Habillements de Printemps prêts à porter ou faits sur commande? Vous le savez, nous en avons de tout prix.

Si vous avez besoin d'un Habillements fait sur commande, entrez ici, choisissez votre drap, donnez votre mesure: nous ferons le reste. Habillements complets, \$12.00 en montant. Pantalons, \$3.00 en montant.

W. D. MARTIN,

Coin des Rues Main et Lutz, MONCTON, N. B.

et d'est sur cette poésie-là que les timides pensées furent collées indéfiniment; quelle destinée!...

Après cette opération, il ferma le livre et le mit en presse sous sa caisse d'armes, et reprenant le reste des fleurs, il les lia avec un cordon couleur rose-tendre, faute de cheveux, et il le suspendit à l'un des clous innocents de la cloison.

—En effet, dit-il, je n'y avais pas songé!... Quand même il serait dans l'ordre des choses possibles que j'eusse le portrait de Marie, qui pourrait le peindre dans ce pays où les Giotto indigènes en sont encore à figurer sur leurs a-b-c les chevaux et les moutons favoris de la place? J'ai bien des dispositions pour l'art... j'ai déjà crayonné quelque peu... si j'essayais de me faire peintre!... N'est-ce pas un forgeron hollandais que son amour pour la fille d'un monsieur quelconque a transformé en artiste célèbre? L'illustre Boucher m'a souvent dit que je pourrais réussir. Quel grand maître que ce Boucher! Quel génie facile et gracieux! c'est comme cela que je voudrais peindre, sans études et sans retouches, tout d'un jet, tout d'une inspiration.

Boucher a des goûts pastoraux, je m'en sens aussi de violents; il a représenté toutes les dames de la cour en habit de bergère, et il n'a jamais fait un portrait de femme sans lui mettre un nez de paysanne, nez retroussé, nez dont je raffole si bien que ces nez sont devenus à la mode. Il a, de plus, le talent de varier ses poses à l'infini, quoiqu'en représentant invariablement, et aussi pudiquement que possible, un ou deux genoux de ses pastourelles poudrées; la vertu du temps et de ces dames le veut ainsi. C'est bien le miroir de son époque, que Boucher. Il est très-probable qu'ici, il me suffira de faire des études de figures, et Marie me dispensera de déployer mon talent sur ses genoux.

Allons, à demain le premier exercice de dessin.

XV

Les dommages causés à la ferme avaient été réparés durant la journée, il ne restait plus que les meubles à raccommoier. George les avait fait transporter dans un bâtiment inoccupé de la ferme, et il avait ordonné aux ouvriers de faire l'ouvrage en secret.

Le lendemain il alla jeter un coup d'œil à la boutique, et comme il fallait passer tout proche de la maison, et que la maîtresse était à la croisée, il voulut s'assurer que tout avait été consciencieusement fait. Il vit que la porte tournait bien sur ses gonds, que les châssis fermaient juste; il vit aussi que Marie était aussi jolie que la veille.

Après avoir fait un examen beaucoup plus minutieux qu'il n'était nécessaire, ne trouvant plus de prétextes suffisants pour rester à la maison, il se retira, priant la jolie

fermière de prendre un peu patience, vu que la vieille chaise et l'antique table de chêne étaient très-délabrées, et qu'elles nécessiteraient une restauration générale.

Il consacra tout son après-midi à l'étude de la nature morte; il fit un croquis d'une tête superbe de chevreuil qui ornait le chevet de son lit. Il avait réellement du talent ce premier essai lui en donnait la preuve.

Le jour suivant, il alla demander à Marie de choisir la peinture qu'elle désirait donner aux parties de la maison qui avaient été renouvelées, et il entreprit avec elle une dissertation subtile sur les teintes vives et les nuances indécises; d'où elle conclut qu'elle aimait beaucoup le rouge, que c'était pour le moment la couleur de ses souvenirs, et elle pria l'officier d'adopter celle-là de préférence. Il en fut charmé, puisque c'était aussi celle de sa nation et de son uniforme; et il prit ce goût décidé pour un compliment, sans remarquer que les volets et la porte avaient été peints en rouge, autrefois.

Les meubles n'étaient pas encore prêts; et Marie se demandait ce qu'on pouvait faire de ces humbles vieilleries.

A son retour chez lui, le jeune militaire reprit ses crayons, et passa sans plus de préliminaires à la nature vivante; il esquissa la figure de sa chienne Squaw. Grands progrès!... Pour juger de la perfection qu'il avait déjà acquise, il exposa son carton sous les regards de la chatte de Butler qui se trouvait à passer; la commère féline, en apercevant cette image, fit le dos rond, sortit ses griffes, se moucha dans l'air d'une façon terrible et bondit vers la porte voisine: les deux bêtes se détestaient à l'égal de leurs deux maîtres: l'artiste conclut qu'il serait bientôt l'égal de Xeuixis.

Le quatrième jour, George vint encore faire halte à la ferme pour une raison quelconque; satisfaire sa soif probablement, à la manière du messager d'Isaac au puits de Laban. Il entreprit une nouvelle dissertation, cette fois, sur les différents genres de constructions rustiques. La mère Trahan, qui n'avait jamais songé à faire une académie de son logis, ne comprenait rien à ce goût pour la discussion; Marie s'y complaisait parce qu'elle avait l'esprit curieux. Elle n'avait jamais vu d'autres monuments que ceux de Grand-Pré, mais certains livres illustrés de l'oncle Leblanc lui avaient laissé quelques notions d'architecture. Elle aimait bien, comme beaucoup de femmes, le style capricieux et orné des successeurs des Mansard, mais le gothique avait toute sa prédilection; elle l'admirait surtout dans les habitations rurales.

Monsieur George parut encore plus enchanté de cet autre goût de la petite maîtresse; c'était absolument le sien. Quant aux vieux

meubles, il n'en dit pas un mot, ils n'étaient pas encore prêts...

Après cette nouvelle visite, le lieutenant se remit à ses travaux artistiques. Cette fois, il voulut faire une première tentative sur la figure humaine et il demanda à Butler de poser. Le capitaine aimait mieux les chats que la peinture: cependant, pour jouir de la satisfaction de contempler une reproduction de sa moustache, il consentit à subir l'épreuve.

George procédait systématiquement; il voulait arriver au portrait de Marie après douze essais, comme on apprend aujourd'hui en douze leçons l'équitation, l'escrime, la calligraphie et même le dessin. Il prit Butler comme type de transition entre la bête et l'homme.

La séance fut longue, le feu sacré entraînait l'artiste, le modèle commençait à jurer sur la sellette et il brûlait de voir l'ébauche de ses nobles traits. Enfin, George lui fit grâce de quelques hachures, et le capitaine, certain d'être émerveillé, vint se placer devant le carton: Mais hélas!...

Toute ébauche est un peu caricature: imaginez ce que que devait être celle du visage de Butler.

George, dans l'ardeur du travail, tout occupé qu'il était à saisir les proportions générales et à jeter les premières lignes avec précision, ne s'était pas arrêté à comparer et à faire l'analyse de cette étrange physionomie; mais quand il se fut levé et mis à la distance convenable pour bien juger de l'ensemble, il partit d'un éclat de rire inextinguible, qui pendant dix minutes, résista à tous les efforts qu'il fit pour l'arrêter. Chaque fois que ses yeux tombaient sur le dessin, son hilarité recommençait. Quand il put prononcer quelques paroles, il se hâta de dire:

—Excusez-moi, capitaine; pardonnez à une main novice; je m'aperçois qu'à mon insu, l'image de ma chienne s'est déteinte sur la vôtre; il est resté quelque chose de ma Squaw dans mon crayon; c'est le résultat d'une première étude trop bien faite; c'est pour cela que votre portrait ressemble au sien; il est probable que si j'eusse fait le sien après le vôtre, c'est elle qui en aurait souffert.

L'explication ne calma pas la colère que l'éclat de rire du lieutenant avait causée à Butler; il franchit la porte tout enflammé, ne voulant plus écouter un mot de George qui s'empessait de lui démontrer qu'une seconde séance réparerait tout le mal, et qu'à force de considérer ses traits, il finirait par effacer de sa mémoire le museau de sa trop séduisante Squaw.

(A continuer.)

PROPOS AGRICOLES

LES POMMES DE TERRE COMMENT LES PLANTER

On a discuté longtemps sur ce point, savoir s'il vaut mieux planter un tubercule entier qu'un morceau de tubercule, ce qui permet une grande économie de semence. En réalité on a eu tort de poser la question d'une façon aussi absolue car tout dépend de la constitution des semenceaux, qu'ils soient tubercules entiers ou partie de tubercules.

Un tubercule trop gros donnera une germination inférieure à un morceau de tubercule coupé sur de bons yeux, et un morceau de tubercule coupé sans attention donnera de moins bons résultats qu'un tubercule de petites dimensions.

Un morceau de pomme de terre est plus sensible aux accidents qui

Pantalons de Petits Garçons

Nous avons justement les Hardes qui conviennent aux petits garçons pétillants, usuriers, difficiles à entretenir. Les Pantalons LION BRAND résistent le mieux à tous assauts. Les prix sont modiques, et la qualité de choix.

E. C. COLE & CIE.,

Hardes, Chapeaux et Merceries, - BLOC PALMER, - MONCTON

peuvent l'attaquer en terre que ne l'est un tubercule entier; en dehors de cela, on aura autant de produits de la plantation d'un morceau de tubercule que d'un tubercule entier.

Mais un point sur lequel doit s'arrêter l'attention du cultivateur, et sur lequel il doit retenir celle de l'ouvrier s'il ne fait pas le travail lui-même, est de placer convenablement le tubercule pour assurer le développement des pousses qui partiront des yeux bien constitués.

Dans le cas de plantation d'un tubercule entier cela à moins d'importance, la pomme de terre a des yeux sur toutes ses faces et il se trouve le plus souvent suffisamment d'yeux bien placés pour sortir de terre sans accidents une fois germés.

Mais il n'en est pas de même d'un morceau de tubercule. Si les yeux sont placés vers terre, ils se développent mieux que s'ils sont placés vers l'air. Il faudra donc que la peau de la pomme de terre à la plantation soit placée au contact de la terre, les faces coupées en l'air seront recouvertes par la terre qui formera le sillon. Mieux le tubercule devrait être placé de trois quarts, une face du morceau à terre, une face à l'air et la peau contre la terre du côté du trou ou de la paroi meuble du sillon et le plus serré possible contre la terre pour que le tubercule prenne le mieux possible corps avec elle.

Dans cette position, les racines des germes, à leur formation, seront immédiatement en contact avec elle et s'y enfonceront directement au profit de la vigueur de la plante.

M. Audouard, directeur de la station agronomique de Nantes, a obtenu les meilleurs résultats avec le morceau de pomme de terre, qui est renversé sur le fond du sillon; les yeux partant ainsi en dessous doivent pousser, dit-il, horizontalement d'abord pour contourner le morceau qui les produit, et poussent ensuite verticalement; ce coude, facilitant la longueur du germe, multiplie à sa surface les radicules qui produiront des tubercules plus nombreux; placé de trois quarts, le morceau donne davantage de beaux tubercules, mais moins nombreux peut-être.

En tout cas, il y a un point pratique dont il y a intérêt à surveiller la bonne exécution et dont chacun pourra contrôler l'exactitude en plantant de diverses façons des tubercules et des sections tubercules.

Notes sur quelques familles acadiennes de la paroisse de St-Jacques de l'Achigan

La paroisse de Saint Jacques de l'Achigan fut dès son origine une paroisse exclusivement acadienne, et pendant plusieurs années on ne vit dans ce nouvel établissement que des acadiens sans mélange. Ses principales familles furent les LeBlanc, Gaudet, Forest, Dugas, Dupuis, Brossard, Mireault, Robichaud, Richard, Bourgeois, Beliveau, Landry. Ce serait une chose extrêmement intéressante pour ces braves familles, si courageuses et si chrétiennes, que de chercher aujourd'hui les rameaux dispersés de leur arbre généalogique. Pendant bien des années ce travail paraissait impossible parce qu'on ne savait où trouver les documents historiques sur les origines de l'Acadie. Les archives avaient été ou détruites ou perdues lors de l'expulsion des Acadiens en 1755. Actuellement cependant ce mal en partie est réparé et bientôt grâce à l'infatigable chercheur, M. Placide Gaudet, nous aurons le dictionnaire généalogique des familles acadiennes, tout comme nous avons le dictionnaire des familles canadiennes par M. Tanguay.

Les familles acadiennes qui fondèrent la paroisse de Saint-Jacques ne venaient pas toutes directement de l'Acadie, mais de la Nouvelle Angleterre où elles avaient été déportées lors de la dispersion... Ces familles exilées et jetées aux quatre vents du ciel par l'infatigable politique des gouverneurs anglais qui en voulaient aux Acadiens dont ils convoitaient les terres et les troupeaux ne conservèrent le dépôt de la foi que par un miracle éclatant de la protection divine. Il arriva cependant que les enfants de quelques membres d'une famille, devenus orphelins, furent élevés par des protestants, et grandirent, sans le savoir, dans l'hérésie. Du nombre fut la famille de Blaise Dugas, père de Firmin Dugas. Ce Blaise Dugas était le frère de Joseph et de Daniel Dugas qui se marièrent à l'Assomption. Joseph épousa Madeleine Vaillant et Daniel épousa Louise Vaillant sœur de Madeleine.

Blaise leur frère marié à Boston fut le père de Firmin et de Joseph Blaise. Firmin épousa Marthe Edward et Jos. Blaise épousa Anne Morin. Ce dernier s'établit à St Jacques, à l'endroit occupé actuellement par Edmond Marion. Tous les deux, Firmin et Blaise, se firent catholiques. Ces trois frères Joseph, Daniel et Blaise étaient fils de Claude Dugas marié à Port Royal à Marie-Joseph Mélançon en 1731. Un de leurs cousins, au 4ème degré, Alexandre Dugas, fils de Charles et de Marie LeBlanc, vint directement de l'Acadie s'établir à St Henri de Mascouche où il est mort en 1789. Cet Alexandre, marié à Marie Brossard, fut le père de François Dugas et d'Isaac Dugas. Les descendants de ces deux familles ne sont parents à la famille de Mgr Dugas qu'au 8ème degré du côté des Dugas; cependant du côté des Dupuis ils sont parents au 2ème et au 3ème degré.

Les Dupuis, les Mireault et les Dugas sont presque tous parents du côté des Dupuis.

Joseph Dupuis marié à St-Jacques vers 1780 eut pour famille Ephrem, Frank, Angélique qui épousa François Dugas, Hélène mariée à Jos. Richard, Marguerite mariée à Jos. Dugas, grand-père de Mgr Dugas, Elisabeth mariée à J.-B. Morin, Emilie mariée à Salomon Marion. La mère de ces Dupuis était Anne Mireault, sœur du vieux Joseph Mireault père de Tanis Mireault et ses frères. On voit par là comment les familles Mireault, Dupuis et Dugas se trouvent alliées, ainsi que les J. B. Morin, J. Richard et Salomon Marion.

Joseph Dupuis, père d'Ephrem Dupuis et grand-père du Révd Ildedge Dupuis était né à Newbury en février 1756. Anne Mireault son épouse était née au Connecticut vers 1760 et elle fut baptisée à l'Assomption à l'âge de 7 ans; elle était fille de Pierre Mireault et d'Anne Robichaud. Il y a eu beaucoup de parentés ignorées dans la paroisse de St Jacques. Ainsi Lazare Poirier et Julien Poirier étaient les cousins d'Isaac et de François Dugas et ils n'en avaient pas le soupçon. Ces familles séparées dans la grande dispersion s'étaient complètement perdues de vue.

L'Abbé G. DUGAS.

PREVENIR OU GUERIR.

Précaution nécessaire contre le rhume; éviter les courants d'air. Précaution essentielle pour guérir le rhume: prendre du BAUME RHUMAL.

To Cure a Cold in One Day
 Take Laxative Bromo Quinine Tablets. *E. H. Brown*
 Seven Million boxes sold in past 12 months. **on every box. 25c.**



Hotel LeBlanc, RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes modérés. A. T. LeBLANC, Propriétaire.

HOTEL RIVERSIDE, DUKE STREET, MONCTON, N. B.

Avantagusement situé tout près de la Rivière Petitcodiac et du bureau de poste. Bonnes chambres, bons lits, bonne table, service attentif et prix modique. FERRÉ, THIBODEAU, Prop.

Hotel Terrace, 101, près de la station du chemin de fer Shédiac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Bonne grande cuisine pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, venez à la Terrace. Philippe F. Melançon, Shédiac, 9 nov. 98—ac Propriétaire.

Queen Hotel, ROBERT GALLANT, Prop., Bouctouche, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantagusement situé, dans le village de Bouctouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes écuries. Prix modiques. Voyageurs qui visitez Moncton, ne manquez pas de venir à l'Hotel Queen.

Hotel LeBlanc, Moncton, N. B.

Cet Hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes écuries. Prix modiques. Voyageurs qui visitez Moncton, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc. E. C. LeBlanc et H. S. Bonneville, Moncton, 21 oct. 1902. Propriétaires.

King Hotel, Vis-à-vis la traversée de l'Intercolonial, Harcourt, N. B.

Les trains arrêtent vingt minutes pour le dîner. Repas servis à toutes heures. Une bonne écurie est à la disposition des voyageurs. Ici on peut louer chevaux et voitures à la journée ou à la semaine. Louis G. Collet, - Propriétaire

Maison de Pension Privée

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert, à sa résidence, en face du couvent, une maison de pension privée de première classe, pourvue d'une dizaine de bonnes chambres à coucher, d'une bonne salle de bains, etc. Bonne pension, bons lits, à des prix modérés. Repas à toute heure. Les pensionnaires seront l'objet des plus grands soins. Julien S. Cormier, - Shédiac, 26 nov. 1902. ac

Aux trappeurs

Les soussignés achètent au plus haut prix et acceptent toute espèce de peaux de pelletterie (peaux de bœuf, peaux de renards, peaux de loup, peaux de vison, peaux de tigre, peaux de martre, peaux de castor, etc.). Les chasseurs et les trappeurs trouvant leur avantage à nous voir ou à nous écrire avant de disposer de leurs pelures. O. S. LÉGER & P. D. BOURQUE, Moncton, 10 déc. 1901—ac

Pompes Funèbres.

A l'honneur d'annoncer qu'il met à la disposition du public, un joli corbillard, tiré par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, cercueils, etc., de toute dimension et de tout modèle. Un Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12. Aussi toutes espèces de montures, garnitures et doublures de cercueils au plus bas prix. On peut se rendre aux chars avec le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS. 25 nov. 02 ac

Liniment de Minard est en vente partout.

Les shérifs s'agitent

On mande Frédéricton qu'une déléga-tion de shérifs composée de MM. Ritchie, de St Jean, Sterling, de York, Tibbits, de Victoria, Léger, de Kent, McQueen, de Westmorland, et Hayward, de Carleton, a eu une entrevue avec les ministres provinciaux, la semaine dernière, et a demandé que la rémunération des shérifs soit augmentée. A l'heure qu'il est, réclament-ils, leur salaire est absolument insuffisant eu égard aux services qu'ils rendent; ils demandent un salaire régulier et une augmentation de leurs honoraires en certains cas. Le gouvernement, ajoute-t-on, admet que les shérifs ont raison de se plaindre, et il a promis de prendre leurs représentations en sérieuse considération.

Echos de l'île du P.-Edouard

A la séance de la Chambre, vendredi, M. Arseneault demanda au commissaire des travaux publics de déposer devant la chambre les rapports des inspecteurs pour les districts de chemins No. 5 et 10 du comté de Prince. L'hon. M. Cumminskey répondit que les rapports publics contenaient les informations demandées. M. Arseneault fit observer que d'après le rapport il n'avait été payé que \$25 en acompte sur les réparations du pont de Haldimand, l'an dernier et il aimerait savoir quand ont été payés les autres \$65. En janvier 1903, répondit M. Cumminskey.

M. Lemuel Gallant vient de compléter son cours commercial au collège commercial de Charlottetown, qui lui a décerné, après de rigoureux examens, un diplôme de compétence. M. Gallant est teneur de livres au bureau de l'Examiner à Charlottetown.

Nouvelles de Rogersville

Le 20 mars, la mort impitoyable enlevait à l'affection d'une famille aimante et nombreuse une mère tendre et chérie dans la personne de Dame Esther Meunier, épouse bien-aimée de M. Honoré Bourque, de Rogersville. La défunte était âgée de 42 ans et était fille de M. Marcel Meunier de Bouctouche, où elle est née. Elle reçut avant de mourir tous les secours et les consolations que l'église notre mère accorde à ses enfants. La défunte laisse pour plurer sur sa tombe un poux inconsolable et plusieurs enfants, dont le plus jeune est âgé de cinq ans.

Le moulin de M. Honoré Bourque est monté à environ un mille de l'église de Rogersville, dans la paroisse de Rogersville et a fait un fort bon hiver de sciage, quoique le Bureau de santé leur ait donné deux quarantaines de suite et ferme le moulin pendant trois semaines pensant que c'était par rapport à la gale de chien qui régnait dans la paroisse. Ce moulin a scié, malgré tous ces désavantages, quatorze cent mille pieds de bois.

Le 12 mars, un nommé Béloni Thébaud trouvait, en travaillant au bois, un nid d'oiseau contenant quatre œufs que la mère couvait. UN ABONNÉ

RICHIBOUCTOU, KENT.

M. et Mme Jude Fagan et Mlle Fagan, institutrice, et Mme Sam Fagan, du Village de Richibouctou, ont fait une agréable visite à Rogersville à Pâques.

M. Narcisse D. LeBlanc, le voyageur bien connu du populaire Red Rose Tea, était à Richibouctou la semaine dernière.

Une ligne de téléphone a été érigée entre Rexton et le Village de Richibouctou. C'est M. P. R. Richard, marchand, qui en est chargé à ce dernier endroit.

BEAU COUP.—M. John Finnegan de Peter's Mills, Kent, a abattu huit outardes d'un seul coup de fusil. M. Finnegan a l'œil juste.

M. Joseph Poirier, député de Gloucester, est venu passer la fête de Pâques à Richibouctou, chez son gendre, M. Bernard Doucet.

M. Moïse Barribeau, de St Louis, a fait une visite à la capitale provinciale la semaine dernière.

Brillant Succès d'un ancien élève de St-Joseph.

Les anciens élèves de l'Université du Collège St-Joseph apprendront avec plaisir le brillant succès d'un de leurs confrères, M. Pierre P. Demers, l'un des diplômés de 1897. M. Demers s'est distingué à St-Joseph par son application à l'étude et au travail. De retour aux Etats-Unis, le jeune Demers embrassa la carrière du droit et suivit des cours à l'Université de Boston où il conquit tous les degrés honorifiques. Muni de ses brevets, M. Demers s'établit à Sommersworth où il se mit à l'exercice de sa profession. Mais les élections législatives l'arrachèrent vite à son étude. Il brigua les suffrages des électeurs du quartier où il demeurait et fut élu.

M. Demers est républicain. A la dernière session de la Législature, qui vient de s'ajourner, notre compatriote prit une part active aux débats et aux travaux des comités. Il se mérita l'estime des leaders républicains qui le recommandèrent au président Roosevelt comme dignitaire d'un poste de confiance. C'est ainsi que M. Demers est envoyé à Port Limon, le principal port de Costa Rica, sur l'Atlantique, en qualité de consul américain. Le salaire attaché à cette charge est de \$1,500, avec une somme à peu près égale pour couvrir les frais de transport et dépenses de représentation.

M. Demers pourra à l'avenir être député à la Législature du New-Hampshire et agir en même temps comme ministre américain à Costa-Rica.

Cette question sera réglée à Washington, lors du passage de M. Demers, qui doit s'y arrêter avant de partir pour son poste à Port Limon.

M. Demers est le neveu du Révd. C. Demers, curé de Great Falls, N. H., et ancien professeur de St-Joseph.

NÉCROLOGIE

Cocagne vient d'être plongée dans le deuil par la mort de l'une des plus anciennes et des plus estimables paroissiennes de l'endroit. Le jour de Pâques—12 avril—après huit jours de maladie seulement, et fortifiée de tous les secours spirituels que notre bonne mère l'Eglise tient en réserve pour ses enfants au moment du suprême adieu à la terre, Madame Sophie-Éléonore Bertrand, épouse bien-aimée de M. François Léger, rendit sa belle âme à Dieu, à l'âge patriarcal de 84 ans et 3 mois. Née au Cap-Saint-Pierre, P. Q., le 17 décembre 1818, de Joseph Gauthier, elle fut élevée à la Petite Rivière Saint-Charles par François Gagnon, et vint au Nouveau-Brunswick en 1836 avec le regretté Père Paquet, missionnaire dont la mémoire restera impérissable dans le nord de notre province. Deux ans plus tard, en 1838, elle épousa au Village de Richibouctou, M. François Léger, fils d'Auguste Léger et de Geneviève Després, de Cocagne. Le jeune couple s'établit à Cocagne, où la regrettée défunte passa le reste de son existence, soixante-quatre ans.

Madame Léger éleva dix enfants—cinq fils et cinq filles: Ferdinand, décédé aux Etats-Unis il y a un couple d'années, Mme Hubert Richard, de St-Louis, décédée; Mme Anthony Gratton, de Bouctouche; Ludger, de Cocagne; Narcisse de Saint-Louis; Anguste, ancien-député et présentement shérif du comté de Kent; Mme Nicolas Thébaud, de Moncton; Mme Théophile LeBlanc, de New-Bedford; Mme Eu-ébe Comeau, de Moncton; et Hubert, de Cocagne. Parmi sa nombreuse postérité on compte 59 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.

Madame Léger était une fervente chrétienne et type accompli de l'épouse et de la mère. Jusqu'à ses derniers jours elle conserva ses facultés intellectuelles dans toute leur lucidité, et il faisait bon l'entendre rappeler les souvenirs de sa jeunesse.

Les funérailles ont eu lieu à Cocagne mardi, 14 avril, au milieu d'une grande pompe funèbre et d'un grand concours de parents et d'amis. M. le curé L'Archevêque officiait. Son époux, qui lui survit, est âgé de 88 ans. Au vénérable octogénaire et à sa nombreuse et intéressante postérité, le Moniteur présente ses plus sincères condoléances.—R. I. P.

J'ai été guéri d'une mauvaise attaque de Grippe par le LINIMENT DE MINARD. SYDNEY, C. B. C. I. LAGUE.

J'ai été guéri de la perte de la voix par le LINIMENT DE MINARD. Yarmouth. CHAS. PLUMMER.

J'ai été guéri du Rhumatisme Sciatique par le LINIMENT DE MINARD. Burin, Terre-Neuve. LEWIS S. BUTLER.

LE PRINTEMPS DANS TOUT SON EPANOUISSEMENT

Nous ouvrons SAMEDI, le 4 AVRIL courant, notre Grande Exposition Annuelle de Modes du Printemps. Ce sera sans contredit la plus considérable ouverture de Nouveautés de toute espèce que l'on ait jamais vue à Shédiac. Pour avoir une exacte idée de toutes les dernières créations européennes et américaines pour la saison, vous devrez nécessairement visiter notre exposition SAMEDI PROCHAIN ET LES JOURS SUIVANTS.

CHAPEAUX GARNIS. Les Dames tiennent généralement à avoir sous les yeux, lorsqu'elles veulent faire l'appoint d'un chapeau garni, le choix le plus considérable et le plus varié possible de chapeaux réellement élégants. Nous pourrions vous dire de suite, sans crainte d'être contredit, venez chez nous, vous aurez certainement l'embaras du choix; mais nous préférons vous laisser faire l'appréciation de notre assortiment; et vous n'aurez une juste idée de son étendue, de sa variété et de sa beauté que lorsque vous l'aurez vu en détail. Nous tenons à vous dire cependant, que rien n'a été négligé.

MADAME G. H. GALLAND, - SHEDIAC

L'agriculture au Nouveau-Brunswick

D'après les rapports du dernier recensement, l'étendue de la province du Nouveau Brunswick est de 17,910,498 acres, comprenant 17,863,266 acres en terre et 47,232 acres en eau. De l'étendue de terre 24.87 pour cent sont en terres ou fermes et en lopins ou lots de terre.

L'étendue moyenne des lopins ou lots de terre est de 1.76 acres, et celle des terres ou fermes, de 126.64 acres. Sur les 2,532 lopins ou lots de terre au-dessous de cinq acres, 22.79 pour cent ont moins d'un acre chacun, et 77.21 pour cent, un acre et au-dessus. Sur les 35,051 terres ou fermes de cinq acres et au-dessus, 4 pour cent ont de 5 à 10 acres; 22.03 pour cent de 11 à 50 acres; 36.79 pour cent ont de 51 à 100 acres; et 12.15 pour cent ont 201 acres et au-dessus. Les occupants de terre sont groupés en trois classes, selon les titres de leurs possessions: tels que propriétaires, locataires, et propriétaires et locataires, ceux de cette dernière classe étant ainsi décrits dans les cas où la propriété occupée est en partie possédée et en partie louée ou affermée. L'étendue possédée des terres ou fermes occupées s'élève à 96.10 pour cent et l'étendue louée ou affermée à 3.90; tandis que l'étendue possédée des lopins ou lots de terre occupés s'élève à 86.74 pour cent et l'étendue louée ou affermée à 13.26 pour cent. L'étendue presque totale des lopins ou lots de terre sont à l'état amélioré, avec 86.38 pour cent en culture ou en pâturage et 9.75 pour cent en vergers et jardins. L'étendue en terres ou fermes se compose de 31.67 pour cent de terrain à l'état amélioré et de 68.33 pour cent à l'état non-amélioré. Les terrains non améliorés se composent de 2,561,392 acres en forêt et de 471,930 acres en diverses autres conditions, tels savanes, marais, terrains rocheux propres aux pâturages mais impropres à la culture.

Les produits des champs, les fruits et les légumes et la plus grande partie des pâturages occupent la terre améliorée. Mais comme une partie du terrain peut être en jachère et une autre partie (dans le cas des vergers et des jardins) peut donner deux récoltes par année, de même que le pâturage peut aussi inclure du terrain amélioré, l'étendue de terre employée à toutes sortes d'usages ne peut être donnée d'une manière définitive. On peut dire avec assez d'exactitude que 64 pour cent du terrain est en produits des champs, 1 pour cent en vergers et jardins, et le reste en pâturages. Les plantations forestières ne couvrent que 15.2 acres de terrain, et 101,631 arbres d'ornement ont été plantés sur les fermes et lots, soit une moyenne de moins de trois par ferme et lot.

La valeur totale des propriétés agricoles s'élève à \$50,506,018; et sur ce montant, la terre représente 44.04 pour cent; les bâtiments, 32.33 pour cent; les instruments aratoires, 7.17 pour cent et les animaux de la ferme, 16.42 pour cent. Ainsi réduite à une moyenne grandeur, 126.64 acres, dont 40.10 acres améliorés et 86.54 non améliorés, la valeur de la propriété est de \$1,440.93 dont \$1,101.10 pour terre et bâtiments, \$103.32 pour instruments aratoires, et \$236.51 pour animaux de la ferme. La valeur totale des produits de la ferme, pour l'année du recensement, s'élève à \$8,110,918 en produits des champs (64.26 pour cent), et à \$4,510,657 en produits des animaux (33.74 pour cent), formant un montant total de \$12,621,575, ou \$360.09 durant l'année pour chaque ferme, soit 24.99 pour cent de la valeur de la propriété.

Le nombre total d'arbres fruitiers, en rapport et non en rapport, dans la Province est: pommiers, 675,364; pêchers 333; poiriers, 2,500; pruniers, 33,271; cerisiers, 34,570; autres arbres fruitiers, 15,796; et les vignes, 753. Le rendement des arbres d'après le dernier recensement était de 573,509 boisseaux, et d'après le recensement précédent, de 272,375 boisseaux.

BAIE STE-MARIE.—Le hareng qui avait donné en assez grande quantité dans la baie Ste-Marie, la semaine dernière, est maintenant disparu.

Mlle Rosalie Gaudet, de St-Bernard, célébrera dimanche, 26 avril, le 141ème anniversaire de sa naissance.

La petite Simone, âgée de un an et huit jours, fille de M. Emile J. Strehlin, fils, de la Nouvelle France, est morte dimanche soir. L'inhumation a lieu cette après-midi à St-Bernard.

Les grandes pluies de la semaine dernière ont causé des inondations considérables. La rivière Sissiboo et les cours d'eau environnants sont montés à une hauteur extraordinaire. Le moulin de pulpe a été légèrement endommagé par la force de l'eau.

La législature provinciale a été prorogée samedi, après avoir siégé sept semaines et trois jours. La législature de la Nouvelle Ecosse détient le record cette année pour plus grand nombre de projets de loi soumis devant la chambre—soit 355, dépassant de 55 le nombre de bills soumis à l'étude l'année dernière.

UN AUTRE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

—On dit que les accidents, comme le crime, sont contagieux. Ce qui se passe le confirme. On était à peine revenu de l'affreuse collision de Windsor Junction que le bruit d'une autre catastrophe nous arrive de Glace Bay, au Cap-Breton. Mardi dernier, un remorqueur se préparait à se rendre à l'épave de la barque Amity, qui avait fait naufrage sur les côtes de Scatarie; pour sortir il fallait ouvrir le pont tournant du chemin de fer Sydney et Louisbourg au Goulet de Mira. Le pont était aux deux tiers ouvert lorsque vint brusquement un train composé d'une locomotive de 120 tonnes et de 70 wagons vides, et venant de Louisbourg. On pensait qu'il s'arrêterait, mais ce n'est qu'en arrivant sur le lieu que trois employés du train aperçurent l'ouverture et sautèrent. Le mécanicien Parsons resta à son poste et suivit sa machine dans le plongeon qu'elle fit au fond de la rivière avec le fourgon et cinq wagons. Au bout de quelques minutes on repêcha son cadavre flottant sur l'onde. Il portait une coutouse à la tête.

Parlant de la collision de Windsor Junction, le Chronicle déclare que Copeland a fait des aveux. D'après ces aveux, quand le train de marchandises venant d'Halifax arrivait à Windsor Junction il y avait dans le fourgon deux hommes qui dormaient de fatigue. L'un était le mécanicien Copeland lui-même et l'autre le serre-frein. Le chauffeur, qui était tout nouveau à ce poste, se hâta d'allumer le feu, et il fut saisi d'étonnement et d'épouvante quand il aperçut derrière eux les lumières de Windsor Junction. Il secoua vivement le mécanicien. Celui-ci resta un moment troublé et indécis mais dès qu'il comprit la situation il fit de son mieux pour arrêter le train. Hélas! il était trop tard. L'instant d'après les deux convois se heurtèrent.

NAISSANCE

A Rogersville, le 17 avril, l'épouse de M. P. F. Gallant, une fille baptisée sous le nom de Marie-Madeleine-Anna. Parrain et marraine, M. Jude Gallant et Mme Fred Bourque. La mère et l'enfant se portent bien.

DECES

A St-Louis de Kent, N. B., le 3 du courant, après trois jours de maladie seulement et fortifiée de tous les secours de notre Sainte Religion, Dame Justine Daigle, épouse de Monsieur Joseph Comeau, disait un éternel adieu aux choses d'ici-bas pour aller recevoir dans un monde meilleur la récompense des vertus chrétiennes qu'elle avait pratiquées pendant sa vie.

La regrettée défunte, qui était âgée de 66 ans, appartenait à l'association du Rosaire et au Tiers-Ordre de St-François. Elle laisse pour plurer sur sa tombe un époux, deux frères et cinq sœurs. R. I. P.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.

Grand

Nous avons achevé l'assortiment tout en Nous vendons de Ch

Nous donnons le C'est une occasion à meilleur marché que

Grand rue, co

NOUVELLI

Toute commun dans les colonnes de la signature le qu'en soit la nature communiqués dont l' son nom. C'est une M. le curé Ouellet ne dernière.

M. O. M. Melançon une grave de la sem que de grippe, mais ses occupations.

M. Ephrem LeBlanc honoraire d'une visite

M. M. James Poirier Shédiac Bridge, nous fa

M. Hypolite A. C. nous honoraire d'une

M. Mélasse Cormie Moniteur d'une visite

M. Cormier a fait 2 temps. Voir son ann

M. M. William J. e Shédiac, honoraire semaine dernière.

Le jeune Gélas Ar de si graves et affre tombant de son cheff dernière, est en bou

M. Thébaud hono manche, par son che pied, lui infligeant de blessures, dont il va

M. Basile Bultève honoraire d'une visite malchance de se bien de jours.

M. Pierre D. Melançon d'une visite h M. Melançon se pe nous lui souhaitons nées encore.

M. John P. Arse rait le Moniteur d'un

Pour Guérir le Prenez les Pastille Quinine. Tous les dr s-elles ne guérissent sur chaque boîte, 25

Madame Veuve medi à Lynn, Mass., maladie, a été inhu diac lundi soir, à l'Amable Richard, qu les restes de Mad parti hier pour Lynn

Nous regrettons d me Veuve Placide gue mercredi de la âgée de 83 à 84 ans.

Mme Urbain Ars de la défunte, est ar pour recevoir ses der doit passer une coup

M. Hilaire Cormie L. Cormier, de Corn teur d'une visite hier cagne, où il était allé Charles Cormier, é ment à désirer et qu

UN TIRAGE Shamrock de Ba St-Jean mettra courant, une m "Alex T." qui a et dont le père 2.20. Ce même mis en loterie un tesse, Baby Bot M. Frank McD sor, St-Stephen. tirée le 28 avri de Sydney, et



Grande Vente de Chaussures

Nous avons acheté, par soumission, du syndic de la succession J. H. Runciwon, Annapolis, N.E., l'assortiment tout entier de Chaussures, s'élevant à \$7.000.00, à 37 1/2 c. dans la piastre, et nous vendons maintenant ce fonds, à notre Grand Magasin de Chaussures, à moitié prix et moins.

Nous donnons les plus grandes valeurs qui se soient jamais vues en fait de Chaussures. C'est une occasion unique pour les marchands de campagne d'assortir leur fonds de Chaussures à meilleur marché que le prix coûtant. La vente est en pleine floraison.

L. HIGGINS & CIE.,

Grand-rue, coin de la rue Botsford, - - MONCTON, N. B.

NOUVELLES LOCALES

Toute communication destinée à la publicité dans les colonnes du Moniteur doit être accompagnée de la signature de celui nous l'adresse, quel qu'en soit le nature. Nous ne publions pas les communications dont l'auteur oublie de nous donner son nom. C'est une règle invariable.

M. le curé Ouellet a été très souffrant la semaine dernière.

M. O. M. Melanson a été retenu à sa maison, une partie de la semaine dernière, par une attaque de grippe, mais il peut maintenant vaquer à ses occupations.

M. Ephrem LeBlanc, de l'Aboujagane, nous honorait d'une visite jeudi dernier.

MM. James Poirier et Henri Vautour, de Shédiac Bridge, nous favorisaient d'une visite lundi.

M. Hypolite A. Gaiant, de Shédiac Bridge, nous honorait d'une visite avant-hier.

M. Mélas Cormier, de St Antoine, honorait le Moniteur d'une visite il y a une dizaine de jours. M. Cormier a fait une trouvaille il y a quelque temps. Voir son annonce dans une autre colonne.

MM. William J. et Alex. Fougère, de l'île de Shédiac, honoraient le Moniteur d'une visite la semaine dernière.

Le jeune Gélas Arsenneau, qui s'était fait infliger de si graves et affreuses blessures au visage en tombant de son cheval au Barchois, la semaine dernière, est en bonne voie de guérison.

M. Thébaud Boudreau s'est fait estropier, dimanche, par son cheval, qui lui a marché sur le pied, lui infligeant de profondes et douloureuses blessures, dont il va beaucoup mieux.

M. Basile Belliveau, de Cormier Village, nous honorait d'une visite mardi. M. Belliveau a eu la malchance de se blesser un œil il y a une dizaine de jours.

M. Pierre D. Melanson, de Scoudouc, nous honorait d'une visite hier. Malgré son âge avancé, M. Melanson se porte admirablement bien, et nous lui souhaitons de longues et heureuses années encore.

M. John P. Arsenneau, de Grand'Digue, nous honorait le Moniteur d'une visite hier.

Pour Guérir le Rhume en un jour
Prenez les Pastilles Laxatives au Bromure de Quinine. Tous les droguistes remboursent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E.W. Grove, sur chaque boîte. 25c.—22 déc. 02-1

Madame Veuve François Vautour, décédée samedi à Lynn, Mass., après une couple de mois de maladie, a été inhumée dans le cimetière de Shédiac lundi soir, à l'arrivée du train de Boston. M. Amable Richard, qui avait accompagné jusqu'ici les restes de Madame Vautour, sa mère, est reparti hier pour Lynn.

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame Veuve Placide Caisie, arrivée à Grande-Digue mercredi de la semaine dernière. Elle était âgée de 83 à 84 ans.

Mme Urbain Arsenneau, de New-Bedford, fille de la défunte, est arrivée mercredi soir, trop tard pour recevoir ses derniers adieux. Mme Arsenneau doit passer une couple de semaines au pays natal.

M. Hilaire Cormier, de Moncton, et M. Pierre L. Cormier, de Cormierville, honoraient le Moniteur d'une visite hier. Le premier arrivait de Coçagne, où il était allé voir son vénérable père, M. Charles Cormier, dont la santé laisse présentement à désirer et qui est âgé de 78 ans.

UN TIRAGE IMPORTANT.—Le club Shamrock de Base-Ball et d'Athlètes de St-Jean mettra en loterie, le 28 avril courant, une magnifique trottuse grise "Alex T." qui a fait son mille en 2.22 1/2 et dont le père, "Rumor," a trotté en 2.20. Ce même club l'an dernier, avait mis en loterie un ambleur de grande vitesse, Baby Boy, qui a été gagné par M. Frank McDonald, de l'hôtel Windsor, St-Stephen. La trottuse qui sera tirée le 28 avril vient de M. E. Willis de Sydney, et promet d'être à la tête

du turf dans nos provinces. Chacun peut se procurer une chance en achetant un billet de 25 cts. S'adresser à M. F. Gleeson, secrétaire du club Shamrock, St-Jean, N. B.

LES CONGRÉGATIONS EN FRANCE.—Tarascon, Vaucluse, 16 avril.—Un magistrat est allé hier à l'abbaye de Frigolet pour mettre les scellés sur les portes. Il a été reçu par une foule hostile venue des villages environnants. Les villageois l'ont chassé à coups de pierres.

TUÉ PAR UN BÉLIER.—Mercredi dernier, à Tobique, un petit garçon de Daniel McKellar, âgé de deux ans, jouant autour de la maison paternelle, fut attaqué par un bélier et tué d'un coup de tête à l'estomac.

TRACADIE.—Les moulins de Tracadie seront en opération tout l'été. Les moulins Snowball ont une immense quantité de billots et celui de M. Philippe Arsenneau sciera un million de pieds. M. Arsenneau a scié du bois franc cet hiver, et à l'heure qu'il est, il en a 800,000 pieds de prêts pour le marché.

MONCTON.—La comédie française jouée mercredi dernier dans la salle St-Bernard par les amateurs acadiens a remporté un succès bien mérité devant un auditoire aussi nombreux qu'appréciateur. L'Abbé Constantin est un drame classique, et il a été rendu admirablement par les acteurs. M. Wilfrid Cormier, dans le premier rôle, a beaucoup rehaussé sa réputation déjà si enviable. Il représentait le bon vieux curé et son amour pour Jean, son neveu, sa sollicitude pour les pauvres de sa paroisse, son anxiété pour le château de Longueval et pour ses nouveaux maîtres il a rendu tout cela avec un parfait naturel. M. L. J. Thibeau, qui représentait Jean, officier de l'artillerie française, a une voix superbe et un port militaire fini. Mlle Elodie Bourque, qui personnifiait la comtesse de Lovedan, semblait une vieille dame française, ne songeant qu'à son Paul et à ses affaires d'amour, qu'elle croyait pouvoir diriger de façon à lui faire épouser quelque riche héritière. Paul, son fils—qui représentait M. George LeBlanc, est un jeune et fougueux parisien, aimant bien sa mère, mais prenant aussi plaisir à la tenir en alerte, répondant évasivement à ses questions, a fort amusé la galerie.

Mlle Evangéline Bourque—(Mme Scott)—et Mlle Florence LeBlanc—(Bettina Percival sa sœur)—avaient les rôles les plus difficiles de la pièce, et elles s'en sont acquittées d'une manière qui aurait envidié des actrices de profession. Mlle Bourque sait captiver non seulement par ses charmes personnels, mais encore par le naturel qu'elle déploie dans son rôle, par son accent superbe et sa bonne déclamation. Mlle LeBlanc est une artiste. Aussi a-t-elle été vivement applaudie. M. Edmond Pellerin, dans le rôle de Delarnac, a réussi à merveille.

Bernard (M. Sam. Gould) et Pauline (Mlle Elvina Léger), avaient le plus gros de la comédie, et ils n'ont rien laissé à désirer. Mlle Léger est une comédienne d'un talent fort élevé, et son arrivée seule sur la scène provoquait les rires et les applaudissements.

La chanson de M. Alfred Légère lui a valu de vifs applaudissements et les

honneurs d'un rappel. L'orchestre, sous la direction de M. C. H. Belliveau, rendit un fort joli programme.

Grande séance Dramatique et Musicale donnée par les Jeunes Amateurs Français de Moncton, N. B., Mardi soir, 14 avril 1903.

Programme
L'Abbé Constantin,
Comédie en 3 Actes

Personnages :
L'Abbé Constantin, W. Cormier
Jean Reynaud, L. J. Thibeau
Paul DeLaverdens, G. D. LeBlanc
Delarnac, Ed. Pellerin
Bernard, S. A. Gould
Mme Scott, Mlle Eva Bourque
La Comtesse DeLaverdens, Mlle Elodie Bourque

Bettina Percival, Mlle Florence LeBlanc
Pauline, Mlle Elvina Léger
Domestiques, Invités, Paysans, Paysannes.

La Scène se passe au Village de Longueval.

Acte premier—Le Jardin du Presbytère.

Acte deuxième—Une fête au Château de Longueval.

Acte troisième—L'intérieur du Presbytère.

Entre acte
Chanson Anglaise, In the City of Sighs and Tears,
M. Alfred Légère
Dieu sauve le Roi.

La meilleure place pour acheter vos chemises, vos chapeaux, vos cravates, vos collets, vos corps et caleçons, vos gants, vos parasols, c'est chez

SIMON A. POIRIER,
Bloc Poirier, Shédiac.

Salon de Modes!

Madame Paturel

invite instamment les Dames à venir jeter un coup d'œil sur les modes qu'elle expose en ce moment en fait de

Chapeaux Garnis,
Formes de Chapeaux,
Plumes, Fleurs,
Garnitures,
Parures,
Soieries, etc.

C'est tout ce qu'il y a de plus fin en fait de nouveautés du jour. Prix à la convenance de tous.

Si vous avez besoin d'Ettoffe à Robes, de Gingham, d'Indienne, de Flanellette, de Tweed, de Cotons et de Cotonnades, allez chez

SIMON A. POIRIER,
Bloc Poirier, Shédiac.

EMPOISONNÉS.—Mercredi dernier, trois jeunes garçons de Memramcook, Willie LeBlanc, fils de M. Livain D. LeBlanc, et Fred et John Breaux, enfants de M. Olivier Breaux, cheminaient sur la voie ferrée lorsqu'ils trouvèrent des panais sauvages et en mangèrent assez copieusement. Bientôt ils sentirent indisposés et se hâtèrent de rentrer au logis paternel. On leur administra les soins les plus pressés, mais tout fut inutile pour le jeune Willie LeBlanc qui expira bientôt dans les tortures de l'empoisonnement. On parvint à réchapper les deux jeunes Breaux. Willie LeBlanc était âgé de dix ans et 4 mois, et sa mort, dans ces tristes circonstances, est une grande affliction pour ses bons parents, auxquels nous offrons nos plus chaleureuses sympathies.

Le Club de Base-Ball et d'Athlètes Shamrock de St-Jean, obtint beaucoup de succès dans la vente des billets pour le tirage de la belle trottuse "Alex T." Le tirage a lieu le 28 avril et les amis du club qui ont des billets en mains voudront bien en faire retour immédiatement. "Alex T." est une belle jument en fort bon ordre et le gagnant aura un grand prix.

UN PRÊTRE PÉRIT DANS LES FLAMMES.—Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, le village de St-Paul de Joliette, P. Q., a été le théâtre d'un sinistre qui a causé une indicible consternation dans la localité. Horrible catastrophe! le vieux presbytère n'était plus, le matin, qu'un brasier dont on retirait avec peine les restes calcinés du bon curé de l'endroit, M. l'abbé J. D. Dupont.

Les restes du curé ont été trouvés près de la porte. Ce qui indique qu'il a voulu se sauver, mais qu'il n'en a pas eu le temps.

Quand il a été trouvé, il avait la tête et les jambes séparées du tronc. Quelle épouvantable trouvaille!

On dit que M. le curé était malade

Compagnie Peter McSweeney Ltee

HABILLEMENTS

POUR JEUNES GENS ET PETITS GARÇONS.

Assortiment de Hardes meilleur et plus grand qu'au paravant.

Depuis bien des années nous sommes en tête dans le commerce des Habillements de Petits Garçons, parce que nous n'achetons que les meilleurs, et c'est sans nous vanter que nous affirmons que nous avons surpassé toutes les occasions précédentes dans le soin que nous avons apporté dans le choix du magnifique assortiment que nous avons maintenant.

HABILLEMENTS "MIDDY"

Très populaires chez les petits garçons. Les vestes de ces habillements sont à revers double ou simple et les paletots à revers simple. En jolis Tweeds et Serges bleues et noirs. De \$2.00, \$2.50, \$3.00, jusqu'à \$6.00.

HABILLEMENTS NORFOLK EN DEUX MORCEAUX, POUR PETITS GARÇONS

En Tweeds bruns et gris et en Serges bleues, \$3.00, \$3.75, \$4.25 et \$4.75.

HABILLEMENTS EN DEUX MORCEAUX POUR PETITS GARÇONS

A revers double et simple, faits unis et à plis de fantaisie, en Tweeds bruns, gris et barrés, \$1.50, \$2.00, jusqu'à \$4.50.

HABILLEMENTS POUR JEUNES GENS

Avec pantalons longs et taillés dans les derniers goûts. Paletots à revers double et simple et vestes à revers simple. En Tweeds et Serges, \$3.00, jusqu'à \$12.00.

Nos vêtements sont fabriqués principalement par "The Johnston Co.", de Toronto, et jusqu'à présent les autres fabricants n'ont pu les égaler sous le rapport de la forme, le fini et la valeur.

HABILLEMENTS EN TROIS MORCEAUX POUR PETITS GARÇONS

A revers double et simple. Nous les avons en Tweeds et Serges et en lanelles barrées bleues, bruns, gris, et de couleurs foncées, De \$3.00 à \$8.00.

PARDESSUS DU PRINTEMPS POUR HOMMES

Couleurs brunes et d'un gris mélangé. En une grande variété d'étoffes. Doublures et revers en soie, satin et italienne. Longueurs courtes et moyennes, \$6.50, \$7.50, \$8.75, \$9.75, \$10.00 et \$12.00.

PARDESSUS IMPERMÉABLES POUR HOMMES

De couleurs grises et fauves, \$8.00, \$10.50, \$12.00 et \$14.00.

TOUT CECI EST DANS LES GOÛTS LES PLUS RÉCENTS.

Cie. Peter McSweeney, Ltee, Moncton.

Tissus à Robes et Accessoires

Pour le Printemps et l'Eté.

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE, L'ANGLETERRE, L'ECOSSE ET LE CANADA
Contribuent leur part au plus bel assortiment de Tissus à Robes et Habillements qui se soit jamais vu sous un seul toit dans cette province. Nous pouvons soutenir notre haute réputation déjà acquise. LES TISSUS A ROBES DE FLANAGAN sont considérés comme une garantie de la qualité et du bon goût. La liste partielle ci-après ne peut donner qu'une faible idée de la beauté, l'excellence et la variété presque infinie de nos marchandises, et une visite à ce département sera à votre profit. S'il vous est impossible de venir, nous serons heureux de vous envoyer des échantillons par la maille.

Ettoffes à Robes Noires

Un magnifique assortiment d'Ettoffes à Robes noires françaises, grenadine rayée et carreaute en ruban, riches dessins floraux, crêpe de chine, voiles, popeline, étonnures en soie, laine, ou soie et laine combinée.
Quatre spécialités :
Grenadine rayée large ou étroite en mohair et soie noir. Seulement 55 cts.
Ettoffe noire granité et pebble. Rien que 60 cts.
Véniennienne noire légère. Rien que 75 cts.
Ettoffe noire en fil de Rouen, quelque chose de bien beau. Seulement \$1.20.

Departement des Draps

Quelques matériaux nouveaux : Drap fin noir velouté, bien beau, pour \$2.00.
Hopsack et canvas en couleurs.
Venez visiter notre magasin cette semaine ; ce sera à votre profit. Nous nous faisons un grand plaisir de montrer nos marchandises.

Gants de Fownes

Nous avons maintenant un assortiment complet des célèbres gants de Fownes.
Si vous portez les gants de Fownes une fois, vous les porterez toujours. De toutes couleurs et grandeurs pour dames et enfants.
Nos premiers :—la Rocquaine, \$1.30 ; l'Audrey, \$1.10.

Departement des Soieries

L'expérience nous a enseigné l'endroit et le fabricant auquel nous devons nous adresser pour chaque variété de soie. Nos soies ont leurs points spéciaux dans lesquels elles sont sans rivales.
Loulaines, peau de soie, taffetas, soies orientales et la très populaire Shan Tung.

J. Flanagan, Magasin Central, Moncton

LeB. DRURY LOCKART,

Humphrey's Mills, - - MONCTON,
FABRICANT ET MARCHAND DE
Planches, Madriers, Bois de charpente, Lattes, Palissade, Boîtes
Bois plancher mou et franc séché à la vapeur, Bois embouveté
Merrain de pin verlopé, &c.

depuis quelque temps et que probablement le feu a pris origine dans la chambre du défunt.

Le Rév. M. Joseph Damase Dupont, était né à Vaudreuil, le 15 décembre 1843. Il a été ordonné prêtre le 22 décembre 1872. Il occupa la cure de St-Paul de Joliette depuis 1893. Il était bon, généreux, dévoué, très pieux et très estimé de ses paroissiens.

Le presbytère qui vient d'être détruit a été érigé en 1783.

Avez-vous besoin d'un bel Habillement ou d'un pantalon? N'oubliez pas d'entrer au magasin de hardes où vous pouvez en avoir de toutes sortes et au plus bas prix, c'est-à-dire chez

SIMON A. POIRIER,
Bloc Poirier, Shédiac.

INCENDIE.—La maison de M. François Gaudet, de Coçagne, est devenue la proie des flammes mardi midi. On a pu sauver une partie de l'ameublement.

Minard's Liniment guérit rhumes, etc.

On Demande

Une Demoiselle ou une Dame de langue française ayant de l'expérience comme commis dans un magasin de modes. Une personne habituée à prendre les commandes serait préférée.
S'adresser à MME J. J. McDONALD,
Moncton, N. B.
7 avril 1903. 31

Trouvé.

Dans l'avant-dernière semaine de mars, dans le chemin public, dans la paroisse Ste-Marie, un portefeuille contenant une somme d'argent, que le propriétaire pourra recouvrer en faisant les preuves ordinaires en pareille circonstance.
MELASE CORMIER,
St-Antoine, Kent, 4 avril 1903. 41

Pour vos différentes épicerie et provisions, votre vaisselle, vos ferronneries, etc., n'oubliez pas d'entrer chez
SIMON A. POIRIER,
Bloc Poirier, Shédiac.

RICHARDS' HEADACHE CURE est sans narcotique

Remarquez que



Vous pouvez avoir ici des Chaussures de toute sorte et de tout prix pour Hommes, Femmes et Enfants—telles que PANTOUFLES, GAITRES, CLAQUES, BOTTES A JAMBES, etc., en un mot tout ce qu'il y a d'utile et confortable. Nous sommes aussi agent pour les célèbres Chaussures SLATER et KING.

J. P. BREAU & CIE
En face du Marché, MONCTON

Pelleteries et Gilets de Dames

Nous exposons un assortiment immense de PELLETERIES très supérieures façonnées à la dernière mode et qui excellent en beauté celles que vous offrent nos rivaux.

Gilets de mouton gris pour dames, Gilets d'électrique seal, de coon, d'astracan et une variété de Pelleteries de Sable.

Nous avons les Gilets de dames les plus nouveaux et les plus recherchés, fabriqués en Allemagne et d'un fini admirable.

CAPOTS DE POIL pour hommes en coon, walaby, wombat, mouton vulgaire, ours australien, etc.

W. F. FERGUSSON

Palmer Bloc, Grand'Rue, Moncton

A la gloire de Jacques-Cartier

M. Botrel, le barde breton si bien connu, nous arrivera dans quelques jours. "La Presse" a déjà fait connaître le but du voyage au Canada de notre cousin de France : demander aux Canadiens une souscription au fonds déjà créé en Bretagne, pour aider aux Bretons à élever un monument à la mémoire de l'immortel Jacques-Cartier. Mais si M. Botrel demande une obole, il ne la mendie pas. Celle que tous lui donneront de grand cœur sera bien faible, si on la compare aux heures délicieuses que nous fera passer le délégué Malouin.

M. L. O. David recevait, lundi, la lettre suivante du secrétaire du comité de St Malo :

COMITÉ DU MONUMENT DE JACQUES-CARTIER
St Malo, le 26 mars 1903.

Monsieur,
Notre ami, l'excellent barde breton Théodore Botrel, part samedi prochain, 28 mars, pour le Canada, où il va donner une série d'auditions de ses œuvres au profit du monument que notre comité se propose d'élever sur une des places de St Malo à l'illustre Malouin Jacques-Cartier.

Je ne vous rappellerai pas, Monsieur, la glorieuse époque de notre grand homme, qui est aussi la nôtre. Aussi bien, sinon mieux que nous, qui n'avons pu encore glorifier cette belle et pure figure, vous connaissez son histoire. Comme nous, vous l'aimez, ce vaillant coureur de mers, qui donna à sa patrie une France nouvelle et prépara, pour les générations futures, la nation libre et fière qu'appelle aujourd'hui le Canada.

Il y a deux ans, des Malouins indépendants, fanatiquement épris de cette grande image, conçurent le projet de dresser sur un des points culminants de la cité des Corsaires, face à la mer lointaine, un monument à la gloire de l'intertrépid decouvreur de mondes. Malgré leur désir tenace de réussir, ils voyaient un regret, reculer sans cesse l'heure où, dans un superbe élan de patriotisme, Canadiens et Malouins s'uniraient pour célébrer le triomphe de leur grand homme, quand, il y a quelques jours, le barde Théodore Botrel, le chanteur de toutes nos gloires bretonnes et françaises, nous dit : "Je pars pour le Canada : comme les bardes errants de l'ancienne France, je vais parcourir en chantant mes chansons, les villes de la France nouvelle. Sur mon passage, quand j'aurai chanté je tendrai la main, et la récolte sera fertile, quand nos frères canadiens sauront que leur poble servira à glorifier l'illustre Malouin, Jacques-Cartier."

A Botrel, nous avons déjà adressé un cordial et reconnaissant merci. A vous, Messieurs, nous vous demandons de faire au barde breton l'accueil enthousiaste que mérite son beau talent. C'est un peu de la vieille France qui passe les mers pour aller vers vous. Quand couvert de nouveaux lauriers, Botrel nous reviendra, puisse-t-il nous apporter l'assurance que, dans un avenir prochain, nos frères de la France nouvelle passeront, avec nous, sur ce rocher de St Malo,

qui vit éclore tant de grands hommes, le plus grand de tous, Jacques Cartier.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

LOUIS BOIVIN,
Pour le Comité. Le secrétaire.

Si vous avez besoin d'Etouffe à Robes, de Gingham, d'Indienne, de Flanellette, de Tweed, de Cotons et Cotonnades, allez chez
SIMON A. POIRIER,
Bloc Poirier, Shédiac.

La vertu américaine

L'anecdote suivante, racontée par les journaux de la République des E. U., contient autant d'instruction que d'amusement sur la vertu américaine et la comédie de la prohibition légale des liqueurs enivrantes.

Les braves et honnêtes partisans de la tempérance dans la ville de Riverhead, Etat de New-York, sont actuellement scandalisés par l'évidente hypocrisie et trahison de plusieurs concitoyens regardés jusque là comme les plus fermes appuis de la prohibition. Voilà deux ans, il avait été résolu, dans cette ville, à une grande majorité, par le peuple réuni en town meeting, qu'il ne serait plus vendu aucune espèce de boissons et liqueurs enivrantes. Sur ces entrefaites, un manufacturier de liqueurs, de l'Etat du Kentucky, écrivait une lettre à un marchand de Riverhead, lui offrant de pourvoir qui ce soit, dans sa ville, des plus fameuses qualités de vin, whisky, brandy, etc., en caisses spéciales pour usage domestique, et lui promettant un pourcentage dans toute vente effectuée, s'il voulait seulement fournir à la Compagnie une liste de trente ou quarante noms de citoyens pouvant, probablement, devenir des pratiques pour la dite compagnie.

Le marchand, à esprit drôlatique et mystificateur, fit une liste de quarante personnages réputés les vertueux de la ville, au nombre desquels se trouvaient tous les deacons et autres officiers de l'Eglise protestante, particulièrement estimés comme les chefs et les colonnes de la prohibition dans ce district. Il envoya cette liste, comptant bien s'amuser, et s'amuser beaucoup, à voir la figure que feraient tous ces hommes estimés, quand ils recevraient force échantillons de toutes espèces de liqueurs. Cependant, à sa grande surprise, il n'entendit parler de rien. Aucune agitation de la part des gens qu'il croyait avoir mystifiés. Par contre, il reçut bientôt du manufacturier entreprenant un chèque de \$16.50 pour sa commission sur certaines ventes effectuées dernièrement, avec l'espoir que de nouvelles listes, aussi bonnes que la première, suivraient celle-ci et procureraient à leur auteur une rémunération de plus en plus considérable.

Ce fut pour lui toute une révélation. Il voulut d'abord en garder le secret ; mais impossible ; car un voisin qui se trouvait avec lui quand cette lettre, avec son chèque, fut reçue et lue, prit un malin plaisir à divulguer toute l'affaire. Maintenant il est question, dans Riverhead, de tenir une enquête sur toutes

les bouteilles et bonbonnes, sur tous les barillets qui inondent la ville, venant du Kentucky. Pendant qu'on s'indigne ferme dans cette brave petite ville, partout ailleurs on s'amuse fort, et les gorges-chaudes vont leur train au sujet de ces bons deacons qui savent discrètement les fines liqueurs, nonobstant leur profession publique de tempérance et de prohibitionnisme.

Confessez-vous d'abord

A tous ceux qui, à l'occasion du devoir pascal, éprouveraient quelque doute sur l'institution divine de la confession, nous répétons l'anecdote suivante : Pendant la guerre de la France avec la Hollande, un brillant officier de notre armée, passant par Cambrai, vint trouver le doux Fénelon et lui dit :

— Monseigneur, je vais rencontrer l'ennemi sous peu de jours. Avant la bataille je me sens vivement porté à vous faire l'aveu de mes fautes, mais je désirerais entendre de votre bouche éloquentes les preuves qui établissent la divinité de la confession.

— Je veux bien, Monsieur, répondit l'affable prélat ; néanmoins, comme en toutes choses il est naturel de prendre le chemin le plus court, confessez-vous d'abord et peut-être qu'après avoir fait cette noble action, vous voudrez bien me dispenser des preuves.

— Mais le procédé est empirique, balbutie timidement le jeune homme, s'il faut pratiquer la confession pour connaître les motifs de se confesser.

— Cela peut être ainsi en théorie ajoute le pieux archevêque : croyez que c'est en effet, d'une efficacité certaine. Cède donc à mon âge et à mon expérience, si ce n'est pas à votre conviction, et supposez qu'à la fin vous jugiez à propos de me faire grâce de toute discussion, nous aurons l'un et l'autre gagné deux heures dont nous devons compte, vous à la France, et moi à l'Eglise.

Vaincu par les accents de cette bouche d'or, l'officier s'agenouilla. Entre lui et le saint pontife s'établit un colloque mystérieux que Dieu couvrit de tout l'amour qu'il porte aux enfants prodigues rentrant sous le toit paternel. Quand la confession fut terminée, le pénitent pleurait ; et le confesseur, l'attendant sur sa poitrine :

"Eh bien ! lui dit-il, voulez-vous que je vous démontre l'utilité de ce que vous venez de faire ?

— Non, Monseigneur, répondit le jeune homme en sanglots, j'ai mieux fait que de la comprendre, j'ai senti."

SPÉCIFIQUE INCOMPARABLE.
Le BAUME RHUMAL est le vrai spécifique contre les fluxions de poitrine.

LA PRIÈRE EN COMMUN

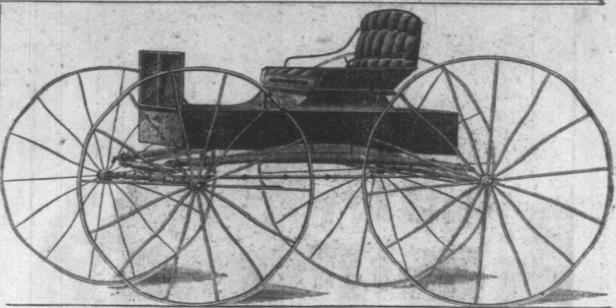
LÉGENDE

Une légende raconte qu'une inondation envahit un village breton. L'eau montait sans cesse : les habitants durent se réfugier sur les toits, et comme l'eau montait encore : "Tiens-toi debout sur mes épaules et soutiens notre enfant, dit un père de famille à sa femme, l'eau s'arrêtera peut-être."

Et la mère obéit ; elle se hissa sur les épaules de son mari, et, sur ses pauvres épaules, elle tint debout son petit enfant. Et l'eau montait toujours, il resta debout plus au-dessus du flot que la tête blonde du pauvre enfant. Or, juste à ce moment, la Sainte Vierge vint à passer. "Cet enfant est à moi, dit-elle, je veux l'emporter," et de la main elle saisit l'enfant, croyant le soulever aisément ; mais il était si lourd qu'elle fut obligée d'y mettre les deux mains. Elle le souleva enfin et ne s'étonna plus du poids qui lui résistait, en voyant la mère qui tenait l'enfant, et le père qui, de ses doigts crispés, s'attachait à la mère. Et dans un pan de sa robe étoilée, elle emporta aux cieux le père, la mère et leur petit enfant.

Image touchante de la prière faite en commun en famille. L'une s'appuie sur l'autre, et, grâce à cette courte échelle, la prière de celui-ci aide à monter au ciel la prière de celui-là, en dépit de ses imperfections.

Le Liniment de Minard guérit les vaches.



NOUS AVONS L'HONNEUR DE LAISSER SAVOIR AU PUBLIC que notre

Département de Voitures et d'Instruments Aratoires

est cette année, encore plus complet et plus varié que l'an passé. Notre populaire représentant, M. Jacob H. Hébert, qui a su donner satisfaction si entière et si générale à nos pratiques, commencera dans quelques jours à parcourir les différents districts en sollicitant des commandes. Nous vendons les célèbres

Voitures de Tudhope

les meilleures qui soient fabriquées en Canada, pourvues de tous les derniers perfectionnements, y compris l'essieu de 1000 milles, de même que les fameux

Instruments Agricoles de Frost & Wood

et nous invitons tous ceux qui ont besoin de quelque chose de ce genre de bien vouloir attendre et voir M. Hébert avant d'acheter ailleurs.

O. M. Melanson & Cie., - - - Shédiac

HERBES INDIGÈNES DE BLISS EN TABLETTES,

Le Grand Purificateur du Sang, Régulateur du Foie et des Reins.

Garanti par notre GARANT ENREGISTRÉ de guérir toutes maladies provenant de l'impureté du sang et l'inactivité du foie et des reins.

200 Jours de Traitement, \$1.00. Votre plaistre vous sera remise si vous n'êtes pas guéris.

Il guérit le mal de reins, Rhumatisme, Hémorroïdes, Dyspepsie et Constipation.

AYER-LE.

E. Nap. Massé, Curé du Barachois, N.B. dit : "J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'usage des Herbes Indigènes de Bliss, ayant fait usage de cette médecine avec des résultats des plus satisfaisants pour un cas très sévère de Dyspepsie."

E. H. THERIAULT, Agent, Robichaud & Shédiac, N.B.

Une boîte en Tablettes ou en Poudre envoyer par la maille à aucune adresse sur réçu de \$1.00.

On demande 1,000 hommes

ayant des chevaux et ayant besoin de quelque chose en fait de Harnais, pour venir jeter un coup d'œil sur l'assortiment de

Harnais et Fouritures de chevaux

que vient d'ouvrir H. C. JINKS dans la bâtisse voisine du Magasin C. A. Dickie, Shédiac.

Harnais tout faits ou confectionnés sur demande. Colliers, Bourrages de Colliers, Bottes de Soutiens, Courtes, etc.

La Boutique est sous la direction de M. Jeremiah McArthur, l'un des meilleurs selliers des Provinces Maritimes, qui donnera toute son attention aux besoins des pratiques.

Reparages et nettoyages exécutés avec soin et promptitude et notre ouvrage est garanti. Appelez-nous votre vieux Harnais et nous en ferons un seul par l'apparence.

Notre assortiment est complet, notre ouvrage parfait, et nos prix irréprochables, à la portée de toutes les bourses.

Venez nous voir. Nous nous ferons un plaisir de vous montrer nos articles.

JEREMIAH MCARTHUR, Gerant. Shédiac, 1er juin '99

College du Sacre-Cœur, Caraque, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes.

L'enseignement comprend deux sections : Le cours commercial et le cours classique.

Le premier s'enseigne également en français et en anglais ; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, à l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au R. P. Supérieur du College.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie du Canada

Waterloo, - - Ontario
Incorporée en 1869.

Revenu pour l'année 1902	\$1,391,098.25
Actif	6,459,796.08
Reserve	5,025,443.97
Surplus	735,252.14
Assurances en 1902	4,527,828.00
Assurances totales au 31 dec. 1902	275,507.03
Intérêts et rentes retirés en 1902	242,089.75
Mortalité en 1902	242,089.75

Les intérêts ont excédé la mortalité de \$33,457.28.
E. M. Sippell, Ed. Girouard, Agent General, ST-JEAN. Agent, MONCTON.

Magasin Nouveau

Abram's Village

C'est avec plaisir que j'annonce au public que mon Nouveau Magasin est ouvert et la manière la plus complète de

Groceries, Ferronneries, Chaussures, Nouveautés, Chapeaux, Casques,

Et tout ce qu'on peut demander dans un

MAGASIN GENERAL

de première classe. Rendez-moi une visite et je vous conviendrai que mes prix vous sont avantageux, et que vous ferez des économies en m'honorant de votre patronage et de votre clientèle.

Sylvain E. Gallant.

Abrams Village, 22 décembre 1898

HALO! HALO!

IL N'EST JAMAIS TROP TARD.
MES PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS!

L'hiver arrive et vous voulez économiser vos piastres : une piastre économisée est une piastre gagnée. Et pour économiser vos piastres, il vous faut acheter au magasin le meilleur marché de la ville, en face du bureau du docteur Belliveau, où pour \$25 vous pouvez acheter ce qui vous coûterait \$25 dans n'importe quel autre magasin.

Voyez les Bas Prix :
Sucre blanc No. 1, 5 cts la livre, 22 livres pour \$1.00.
Cassonade No. 1, 4 1/2 cts la livre, 25 livres pour \$1.00.
Paraffine américaine garantie 20 cts le gallon ; Mélasse de première classe 35 cts le gallon ou 5 gallons pour \$1.60 ; Biscuits de soda 7 cts la livre ou 3 livres pour 20 cts ; 8 livres de bon Savon pour 25 cts ; Thé de 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 50 cts la livre.

Aussi Pork, Jambon, Bacon, Poisson, Saïndoux, Beurre, Œufs, Fromage, Orge, Faisilles, Essences, Epices, Miel, Gelée, Conserve de toutes sortes, Remèdes brevetés, Papeterie, Balais, Brosses, Ferblanterie, Patates, Oignons, Vinaigre, Cornichons, Café, Farine d'avoine, Riz, Poudre à pâte, et beaucoup d'autres articles au plus bas prix.

Paraffine à grand marché au comptant.

Aussi Cigares, Confiseries, Bonbons, Bières Pipes et Tabac en gros.

Produits de la ferme pris en échange. Apportez votre beurre, vos œufs, etc.

Rappelez-vous la place : Ancien magasin de M. Charles R. Poirier.

ALFRED P. GOULD, - Shédiac.

Moulin à farine perfectionné

BOUCTOUCHE, N. B.

J. D. IRVING, propriétaire, annonce respectueusement au public de Bouctouche et des paroisses environnantes qu'il vient de monter un Moulin à Farine à rouleaux, mû à la vapeur et pourvu des machines les plus perfectionnées du continent, produisant la meilleure farine qu'on puisse désirer et dirigé par un meunier de première classe, veau d'Ontario, où il a acquis une longue parfaite expérience dans les grands moulins à farine. Le tout est maintenant en pleine opération. MM. les fermiers pourront rapporter leur farine le même jour qu'ils nous apporteront leur grain. Nous sollicitons cordialement le patronage des cultivateurs et leur garantissons en toute parfaite satisfaction sous tout rapport.

Minard's Liniment guérit les brûlures, etc.

JOURN
ADRESSES
Dr J. A. SHE
Bureau bâtime
ancie Lawton.
Résidence au
grand'rue.
Dr L. SHE
Bureau dans la
Résidence à H.
la nuit.
Dr L. E. MÉDECI
Bureau : Premi
cie Deacon.
Résidence : rue
SHE
Consultation
soit.
Dr E. MÉDECI
ST-JOSEPH
Les maladies de
famille comme au
Dr T. Ancien
RICHIBO
Consultation à
Dr F. (Gradué du Collège
CHA
Bureau : Bâtisse
et Conard.
Consultation à
Dr F. Gradué du Collège
MÉDECI
KINGSTON
Consultation à
W. A. AVOCAT, A
COLL
SHE
On collecte les c
exécute toute instr
McInerney
AVOCATS, SO
RÉS
RICHIB
Argent à prêt
G. V. McINERNEY
McQuarr
VOCATS, NO
Summersie
AFR
NEIL MCQUARR
P. D. ORFÈVRE
Répare Montres,
le espèce. Tout ou
N'oubliez pas la p
M. Melanson & C
25 juin 1902-ac
Si vo